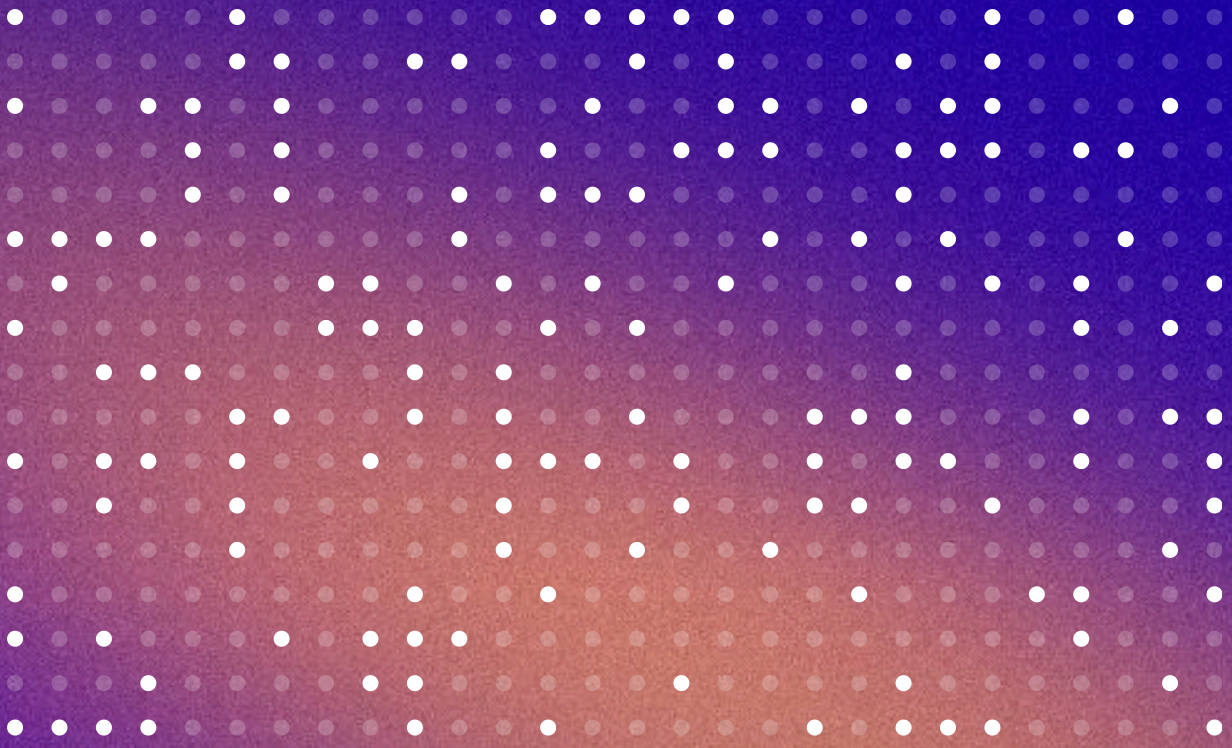
KōlBase

Octobre 2026



1 point = 100 chirurgiens-dentistes · en blanc, ceux qui ont un lien déclaré en 2025

Baromètre des collaborations dentaires

2022 — 2025

ÉDITO

Lire nos collaborations pour mieux les construire

Chaque année, près de 15 000 chirurgiens-dentistes ont un lien déclaré avec une entreprise du secteur. Ils répondent à une étude, participent à une formation, animent une conférence, reçoivent des échantillons. Ces liens sont encadrés et publics ; ils sont pourtant rarement lus sous l'angle de notre profession.

Nous avons voulu les lire. Cette étude repose sur les 134 583 déclarations Transparence Santé datées de 2022 à 2025 au bénéfice de chirurgiens-dentistes, et sur 8 381 autres au bénéfice de structures. Sa première partie décrit la collaboration du côté des praticiens : qui est concerné, pour quoi, pour quels montants. La seconde décrit les choix des industriels, cite les entreprises par leur nom, mesure ce qu'elles engagent auprès des structures du secteur et propose sept recommandations pour construire, d'ici 2030, une relation plus utile aux praticiens et à leurs patients.

Trois constats ressortent. Les collaborations sont nombreuses mais souvent ponctuelles : quatre praticiens concernés sur cinq n'ont de lien qu'avec une seule entreprise dans l'année. La valeur est concentrée : 137 praticiens en reçoivent près de la moitié. Et le cercle des intervenants évolue lentement : deux intervenants de 2025 sur trois l'étaient déjà, quand la profession change, majoritairement féminine, de plus en plus souvent exercée en groupe ou en centre de santé.

Ce baromètre décrit, il ne juge pas. Il donne des repères aux organisations qui préparent leurs collaborations et aux praticiens qui s'interrogent sur leur place dans ces échanges. Chez KolBase, nous pensons qu'une collaboration bien construite profite d'abord aux patients : elle diffuse les bonnes pratiques, fait connaître les innovations utiles et valorise l'expertise des praticiens.

Je vous souhaite une bonne lecture et serai heureux d'échanger avec vous sur ces résultats.

KP

Kévin Peyrotte
CEO et fondateur de KolBase

SOMMAIRE

Deux parties, huit chapitres

La première partie suit les praticiens ; la seconde, les entreprises qui collaborent avec eux et les structures qu'elles soutiennent, puis sept recommandations pour 2026-2030. Chaque chapitre s'ouvre sur ses chiffres clés.

—	L'essentiel	04
—	Lire l'étude	05
PARTIE 1	**Les praticiens et la collaboration**	06
01	Qui est concerné	07
02	Les intervenants	11
03	Ce qui est déclaré	15
—	Pour les praticiens : vos déclarations	22
—	À retenir de la partie 1	23
PARTIE 2	**Les industriels : stratégies, tendances, innovations**	24
04	Le paysage des entreprises	25
05	Les événements	33
06	Quatre ans de mouvements	37
07	Les structures du secteur	46
08	Demain : construire le lien	54
—	Sept recommandations, en cinq pistes	56
—	Méthodologie et sources	61
—	Index des entreprises citées	63

SYNTHÈSE

L'essentiel en huit chiffres

Quatre constats côté praticiens, quatre côté industriels, tirés des 134 583 déclarations datées de 2022 à 2025 au bénéfice de chirurgiens-dentistes.

PARTIE 1 · LES PRATICIENS

1 sur 3

→ p. 8

Un praticien sur trois concerné

14 826 chirurgiens-dentistes en exercice sur 47 636 ont au moins un lien déclaré en 2025. Chez les médecins, c'est un sur deux.

1 sur 2

→ p. 8

Une population qui change

Plus d'un praticien concerné en 2024 sur deux ne l'est plus en 2025. En 2025, la moitié des concernés l'était déjà en 2024, un sur cinq revient après une absence, trois sur dix apparaissent pour la première fois depuis 2022.

1 %

→ p. 20

137 praticiens, près de la moitié de la valeur

Le premier pour cent des praticiens ayant reçu une valeur en reçoit 49 % en 2025. Sept sur dix en reçoivent moins de 100 € dans l'année.

1 sur 4

→ p. 12

Une praticienne sur quatre parmi les intervenants

Les praticiennes forment 52 % de la profession, mais 26 % des 445 intervenants de 2025 retrouvés dans l'Annuaire santé.

PARTIE 2 · LES INDUSTRIELS

2 sur 3

→ p. 27

Dix entreprises, deux euros sur trois

Sur les 172 entreprises déclarantes en 2025, les dix premières portent 68 % de la valeur reçue par les praticiens en exercice. 112 touchent moins de 10 praticiens.

1 500 €

→ p. 19

Un contrat d'intervenant à 1 500 € médians, sans hausse depuis 2022

Montant médian déclaré des contrats d'intervenant, en 2022 comme en 2025 : 7 % de moins en euros constants. 77 % des contrats sont à 2 000 € ou moins, seuil d'autorisation par convention.

×7,5

→ p. 34

Les study clubs se multiplient

145 conventions de study club en 2022, 1 082 en 2025, pour 75 sessions. Nobel Biocare France et Coltene en portent 97,5 % sur quatre ans.

1 sur 40

→ p. 10

Moins de participations déclarées en centre de santé

2,4 % des praticiens de centre de santé ont une convention de participation à un événement en 2025, contre 4,5 % en cabinet de groupe. Ils forment 17 % de la profession et 12 % des conviés.

MODE D'EMPLOI

Lire l'étude

Les mêmes mots désignent les mêmes choses d'un bout à l'autre de l'étude. Les définitions complètes figurent dans la méthodologie, pages 61 et 62.

Les mots de l'étude

Praticien concerné
Chirurgien-dentiste en exercice ayant au moins un lien déclaré dans l'année (partie 1).

Praticien touché
Praticien en exercice bénéficiaire d'au moins une déclaration d'une entreprise donnée (partie 2).

Praticien convié
Signataire d'une convention de participation à un événement identifié, hors intervention.

Intervenant
Praticien sous contrat d'intervenant à une manifestation : conférencier, formateur.

Convention
Accord écrit entre l'entreprise et le praticien. Son montant, souvent prévisionnel, n'est pas additionné, sauf au chapitre 7.

Avantage
Ce que le praticien reçoit sans contrepartie de travail : repas, transport, échantillon, matériel, formation.

Rémunération
Ce qui rétribue un travail réalisé dans le cadre d'une convention.

Valeur
Avantages, y compris en nature (repas, échantillons), et rémunérations. 3,45 M€ déclarés pour les praticiens en exercice en 2025, 3,93 M€ étudiants compris.

Entreprise
Un SIREN : 172 en 2025. Une entreprise étrangère sans SIREN est suivie par son identifiant déclarant ; les groupes sont présentés page 28.

Événement distinct
Conventions d'une même entreprise au même intitulé et à la même date de début (estimation).

Repères de lecture

Une couleur par métier, partout dans la partie 2

Hygiène · Implantologie · Orthodontie · Consommables · Autres métiers

Lecture : chaque graphique est suivi d'une phrase qui en donne un exemple.

> **À RETENIR**
> Les encadrés comme celui-ci résument ce qu'une page apporte à une organisation ou à un praticien.

Les proportions sont souvent données en fréquences (« 1 sur 40 ») pour être lues d'un coup d'œil. Aucun praticien n'est nommé et aucun montant n'est rapporté à moins de 10 praticiens.

CE QUE LA BASE NE VOIT PAS

Les liens avec des structures
Conventions et dons au bénéfice de congrès, sociétés savantes, associations ou centres de santé sont déclarés au nom de ces structures : les chapitres 1 à 6 ne les comptent pas, le chapitre 7 les décrit.

Les petits montants et les coûts non individualisés
Avantages de moins de 10 €, location de salles, formateurs salariés des entreprises.

Les assistants dentaires
4 204 ont un lien déclaré en 2025 ; ils sont hors du périmètre de l'étude.

KōlBase

01

PARTIE 1

Les praticiens

La collaboration vue du côté des chirurgiens-dentistes

1 Qui est concerné 07

2 Les intervenants 11

3 Ce qui est déclaré 15

KōlBase

01

CHAPITRE 1

Qui est concerné

1 sur 3	praticien a un lien déclaré avec une entreprise
1 sur 2	change d'une année sur l'autre
41 %	de praticiens concernés en Auvergne-Rhône-Alpes, 25 % en Île-de-France

CHAPITRE 1 · QUI EST CONCERNÉ

Un praticien sur trois concerné, une valeur reçue en hausse de 31 %

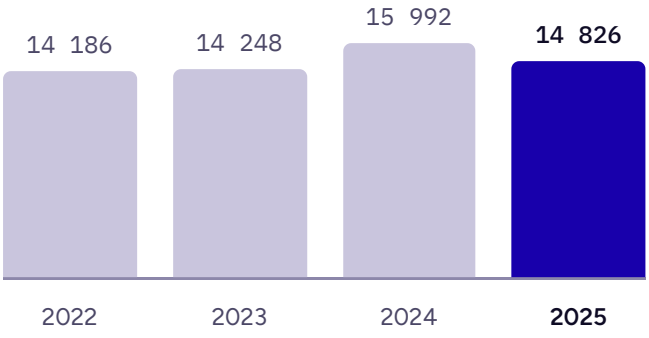
En 2025, 14 826 chirurgiens-dentistes en exercice ont au moins un lien déclaré avec une entreprise, soit près d'un sur trois. Leur nombre varie peu depuis 2022 (+5 %), quand la valeur qu'ils reçoivent progresse de 31 %.



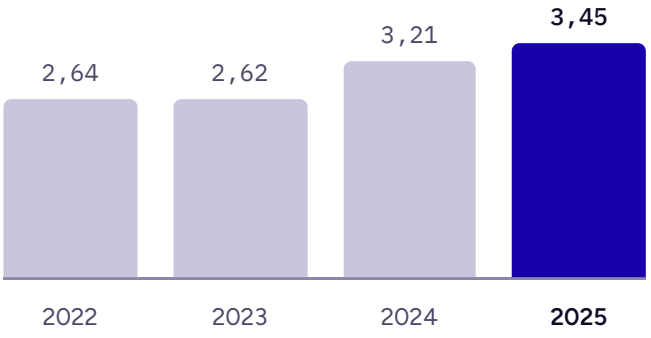
31 %

des 47 636 chirurgiens-dentistes en activité (DREES, 1er janvier 2025), contre 52 % des médecins

Praticiens en exercice concernés



Valeur reçue par ces praticiens, en millions d'euros



Une population large et mouvante

D'une année sur l'autre, plus de la moitié des praticiens concernés changent. Un repas, un échantillon ou une enquête ponctuelle suffisent à apparaître dans la base, sans que le lien se prolonge.

46 %
des praticiens concernés en 2024 le sont encore en 2025 (47 à 50 % les années précédentes)

30 %
des praticiens concernés en 2025 n'apparaissaient pas de 2022 à 2024

2 739
praticiens ont au moins un lien déclaré chacune des quatre années

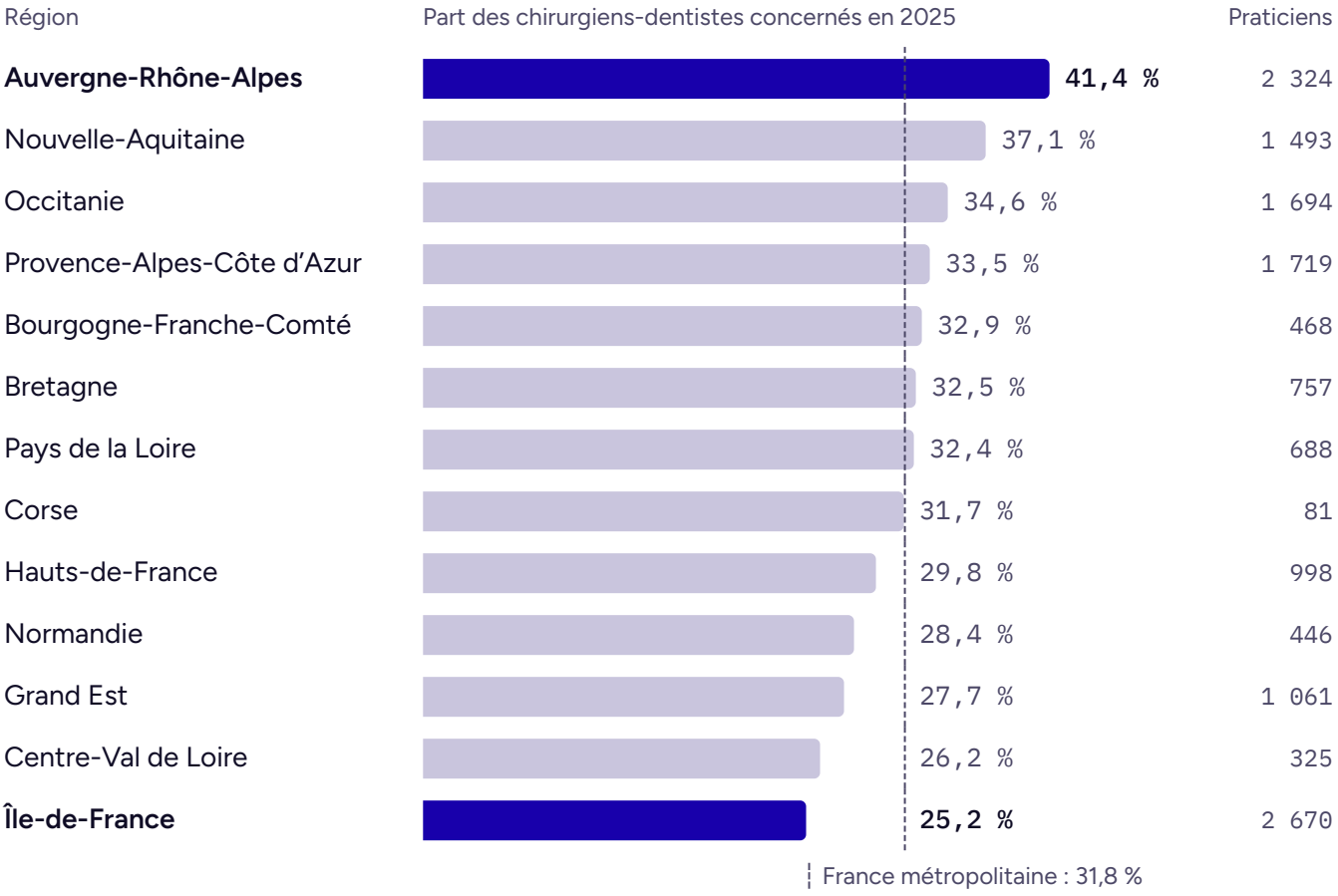
Lecture : en 2025, 14 826 chirurgiens-dentistes en exercice ont au moins un lien déclaré ; ils reçoivent ensemble 3,45 M€, contre 2,64 M€ en 2022.

Comptés à part : 2 371 étudiants en chirurgie dentaire en 2025 (3 758 en 2023, année où Procter & Gamble déclare du matériel pour 3 745 d'entre eux, page 42) ; 4 204 assistants dentaires, hors périmètre.

CHAPITRE 1 · QUI EST CONCERNÉ

Un praticien sur quatre en Île-de-France, deux sur cinq en Auvergne-Rhône-Alpes

Rapportée au nombre de chirurgiens-dentistes en activité, la part de praticiens concernés varie d'une région à l'autre. L'Île-de-France, première en nombre de praticiens concernés, affiche une part de 25,2 %.



Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, 41,4 % des chirurgiens-dentistes en activité ont au moins un lien déclaré en 2025, soit 2 324 praticiens.

À RETENIR

La part de praticiens concernés va de 25 % à 41 % selon la région : un repère pour élargir ses collaborations (page 59).

Chaque praticien est rattaché à la région de l'adresse qu'il déclare le plus souvent. Effectifs régionaux estimés à partir des densités DREES au 1er janvier 2025 et des populations Insee 2025 (précision : ±0,3 point). Outre-mer non représentés, faute d'effectifs suffisants.

CHAPITRE 1 · QUI EST CONCERNÉ

Chirurgiens oraux et hospitaliers sollicités, centres de santé peu conviés

Rapprochées de l'Annuaire santé, les déclarations de 2025 montrent des sollicitations inégales selon la spécialité et le lieu d'exercice. Les praticiens hospitaliers et universitaires comptent 37 intervenants pour 1 000 ; ceux des centres de santé, 4.

Spécialité ordinale	Effectif	Concernés	Conviés à un événement	Intervenants pour 1 000	Valeur médiane
Omnipratique	50 628	25 %	4,2 %	7	45 €
Orthopédie dento-faciale	2 505	36 %	1,6 %	16	43 €
Chirurgie orale	283	46 %	16,3 %	95	50 €
Médecine bucco-dentaire	136	38 %	15,4 %	44	116 €

Structure d'exercice	Effectif	Concernés	Conviés à un événement	Intervenants pour 1 000	Valeur médiane
Hôpital ou université	2 309	39 %	13,7 %	37	57 €
Cabinet de groupe ou société d'exercice	28 709	31 %	4,5 %	10	46 €
Cabinet individuel	9 209	21 %	3,9 %	4	43 €
Centre de santé	9 000	23 %	2,4 %	4	30 €

46 %
des chirurgiens oraux sont concernés ; 95 sur 1 000 sont intervenants, treize fois plus que les omnipraticiens.

1 sur 60
orthodontiste est convié à un événement déclaré, alors que 36 % ont au moins un lien.

1 sur 40
praticien de centre de santé est convié à un événement, contre 1 sur 22 en cabinet de groupe.

Lecture : en 2025, 95 chirurgiens oraux sur 1 000 ont signé un contrat d'intervenant, contre 7 omnipraticiens sur 1 000.

À RETENIR

Les centres de santé forment 17 % de la profession et 12 % des praticiens conviés à un événement en 2025. Ils sont pourtant un peu plus souvent concernés que les cabinets individuels (23 % contre 21 %). Les entreprises qui les touchent sont présentées page 31.

2025. Chirurgiens-dentistes ayant une activité renseignée dans l'Annuaire santé (53 552). Concernés : au moins un lien déclaré. Conviés : au moins une convention de participation à un événement identifié, hors intervention. Valeur médiane : parmi les praticiens concernés ayant reçu un avantage ou une rémunération. Un praticien exerçant à l'hôpital et en cabinet est compté à l'hôpital ; 3 841 praticiens sans structure renseignée et 484 exerçant dans une autre structure ne figurent pas dans le second tableau. Effectifs réduits pour la chirurgie orale et la médecine bucco-dentaire.

KōlBase

02

CHAPITRE 2

Les intervenants

455 intervenants en 2025, 1 % de la profession

93 % n'ont de contrat qu'avec une seule entreprise dans l'année

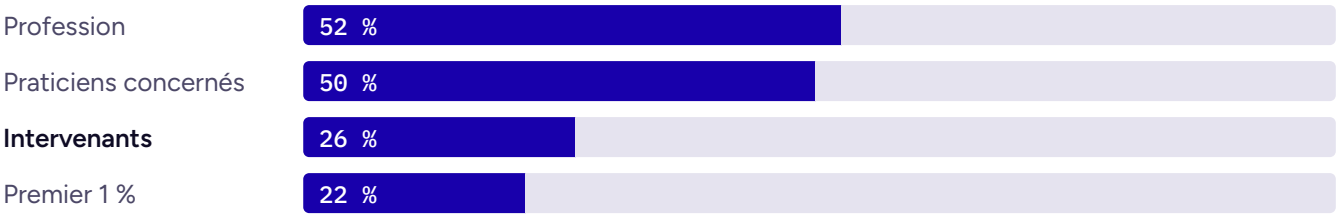
26 % de praticiennes, pour 52 % de la profession

CHAPITRE 2 · LES INTERVENANTS

Parmi les intervenants, une praticienne pour près de trois praticiens

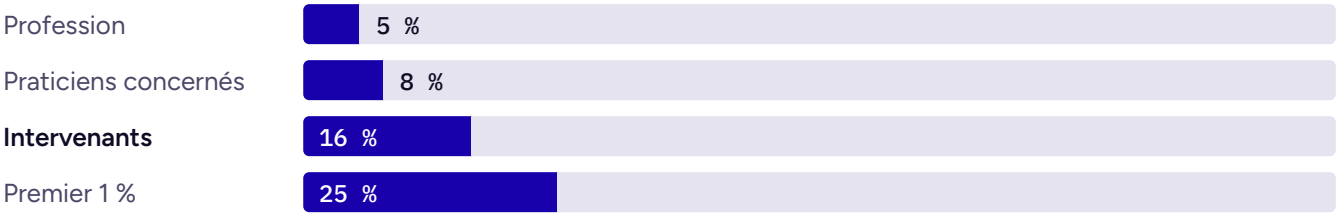
Croisées avec l'Annuaire santé, les déclarations de 2025 dessinent un profil : les intervenants sont plus souvent des hommes, des spécialistes et des praticiens à l'exercice mixte.

Les praticiennes : 52 % de la profession, 26 % des intervenants



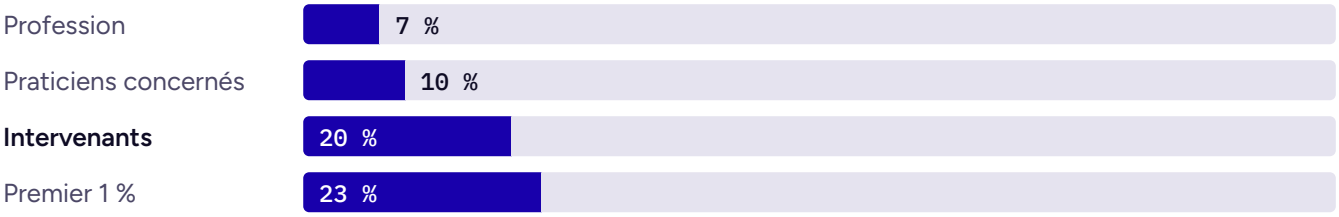
Rapporté aux effectifs, les praticiens sont 3,1 fois plus souvent intervenants que les praticiennes, contre 1,4 fois chez les médecins.

Les spécialistes : 5 % de la profession, 16 % des intervenants



Les chirurgiens oraux forment 0,5 % de la profession mais 6 % des intervenants ; les orthodontistes, 4,7 % et 8,8 %. 46 % des chirurgiens oraux ont au moins un lien déclaré, contre 25 % des omnipraticiens.

L'exercice mixte : 7 % de la profession, 20 % des intervenants



Les praticiens qui partagent leur activité entre cabinet libéral et exercice salarié sont près de trois fois plus présents parmi les intervenants que dans la profession. L'exercice hospitalier ou universitaire y contribue : 4 % de la profession, mais 19 % des intervenants.

Lecture : 117 des 445 intervenants retrouvés dans l'Annuaire, soit 26 %, sont des praticiennes. L'âge n'est pas connu : une partie de l'écart peut tenir à la féminisation récente de la profession.

Annuaire santé (RPPS, extraction en libre accès, data.gouv.fr, octobre 2026) : 53 552 chirurgiens-dentistes ayant une activité renseignée. 94 % des praticiens concernés en 2025 et 445 des 455 intervenants y sont retrouvés par leur numéro RPPS. Praticiennes et praticiens selon la civilité déclarée ; spécialités ordinales ODF, chirurgie orale et médecine bucco-dentaire.

CHAPITRE 2 · LES INTERVENANTS

Des cercles d'experts petits, qui se recoupent peu

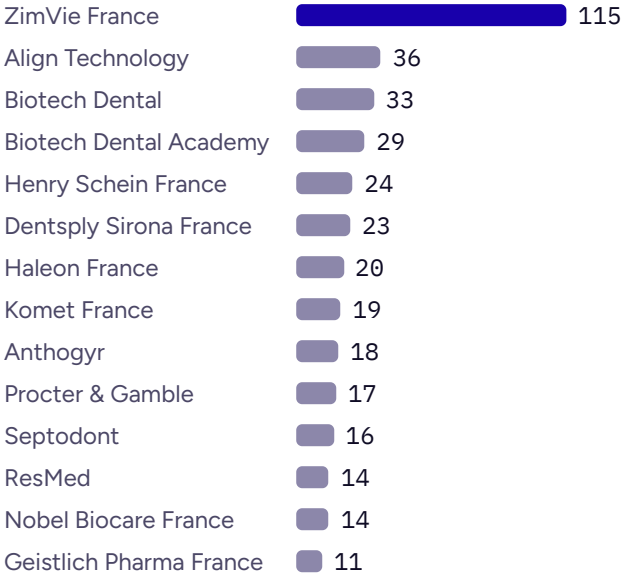
En 2025, 455 praticiens ont signé un contrat d'intervenant avec l'une des 51 entreprises qui font appel à des experts. Chacune s'entoure d'un petit cercle : 3 intervenants en médiane. Ces cercles se recoupent peu.

93 %
des intervenants de 2025 n'ont de contrat d'intervenant déclaré qu'avec une seule entreprise dans l'année

49 %
des intervenants ont un contrat avec ZimVie France, Align Technology, Biotech Dental, Biotech Dental Academy ou Henry Schein France

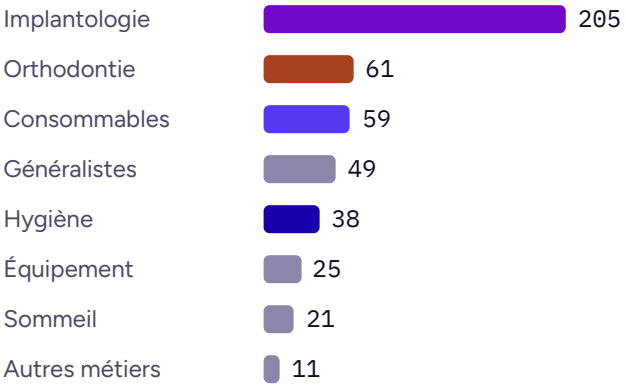
15 %
des 939 intervenants de 2022-2025 ont eu un contrat avec au moins deux entreprises en quatre ans

Les cercles nommés, 2025



Entreprises d'au moins 10 intervenants. Les 37 autres en comptent 1 à 9 ; 3 en médiane pour l'ensemble des 51.

Les intervenants par métier, 2025



Un intervenant peut avoir des contrats dans plusieurs métiers : le total dépasse 455.

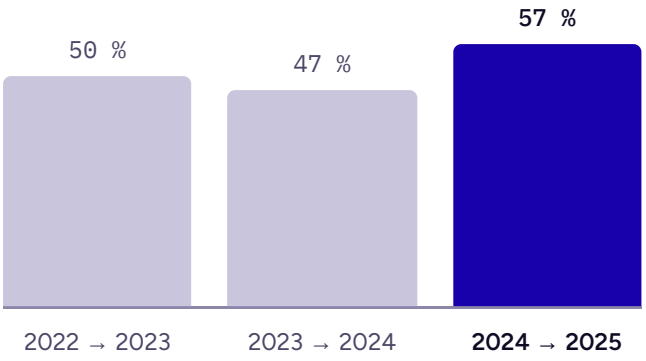
45 % des intervenants de 2025 ont un contrat avec une entreprise d'implantologie. ZimVie France en mobilise 115, presque autant que l'orthodontie et les consommables réunis (120).

CHAPITRE 2 · LES INTERVENANTS

Des relations reconduites, des cercles qui s'ouvrent par de nouveaux venus

D'une année sur l'autre, environ la moitié des relations entre une entreprise et un intervenant sont reconduites. Quand une entreprise fait appel à un nouvel expert, c'est trois fois sur quatre un praticien sans contrat d'intervenant observé depuis 2022, une fois sur quatre l'expert d'une autre entreprise.

Relations reconduites l'année suivante



Part des couples entreprise-intervenant d'une année retrouvés l'année suivante.

D'où viennent les relations de 2025



- **58 %** déjà nouées avec la même entreprise entre 2022 et 2024
- **32 %** avec un praticien sans contrat d'intervenant observé depuis 2022
- **10 %** avec un expert déjà intervenu pour une autre entreprise

À RETENIR

Trois nouveaux experts sur quatre n'avaient aucun contrat d'intervenant observé depuis 2022 : les cercles s'ouvrent surtout par des praticiens nouveaux, rarement en partageant les experts d'autres entreprises. Les intervenants restent plus souvent des hommes, des spécialistes et des hospitaliers que la profession (page 12).

Lecture : 57 % des couples entreprise-intervenant de 2024 se retrouvent en 2025.

Relation : couple entreprise-intervenant dans l'année. Entreprises comptées par SIREN. Profil des intervenants : page 12.

KōlBase

03

CHAPITRE 3

Ce qui est déclaré

9 sur 10 avantages sont des repas ou des échantillons

1 500 € par contrat d'intervenant, en médiane, sans hausse depuis 2022

1 % des praticiens ayant reçu une valeur en reçoit 49 %

CHAPITRE 3 · CE QUI EST DÉCLARÉ

Repas et échantillons : neuf avantages sur dix, la moitié du montant

Les praticiens en exercice ont reçu 21 673 avantages en 2025, pour 1,96 M€. Les avantages coûteux, transport et hébergement, sont rares mais pèsent un quart du montant.

Avantages 2025	Part du nombre	Part du montant	Médiane
Repas et collations	56 %	24 %	30 €
Échantillons	35 %	30 %	23 €
Transport	3,2 %	16 %	266 €
Hébergement	2,7 %	9,9 %	199 €
Inscriptions	1,9 %	3,6 %	20 €
Formation	0,4 %	7,5 %	88 €
Autres, dont matériel	1,3 %	9,3 %	100 €

Lecture : les repas font 56 % des avantages reçus en 2025 par les praticiens en exercice, mais 24 % de leur montant ; un repas vaut 30 € en médiane.

La valeur progresse par les avantages

De 2022 à 2025, les avantages reçus par les praticiens en exercice passent de 1,03 à 1,96 M€ (+90 %), tandis que les rémunérations reculent de 7 %, de 1,61 à 1,50 M€.

Une hausse de fond

Déclarés par des dizaines d'entreprises, repas (299 → 465 k€), transport (116 → 316 k€) et hébergement (98 → 194 k€) progressent avec les participations à des manifestations.

Des postes au rythme des campagnes

Échantillons (138 → 580 k€) et formation (20 → 146 k€) suivent les campagnes de quelques entreprises : en 2025, un seul déclarant porte 84 % du montant des échantillons et 97 % de celui de la formation.

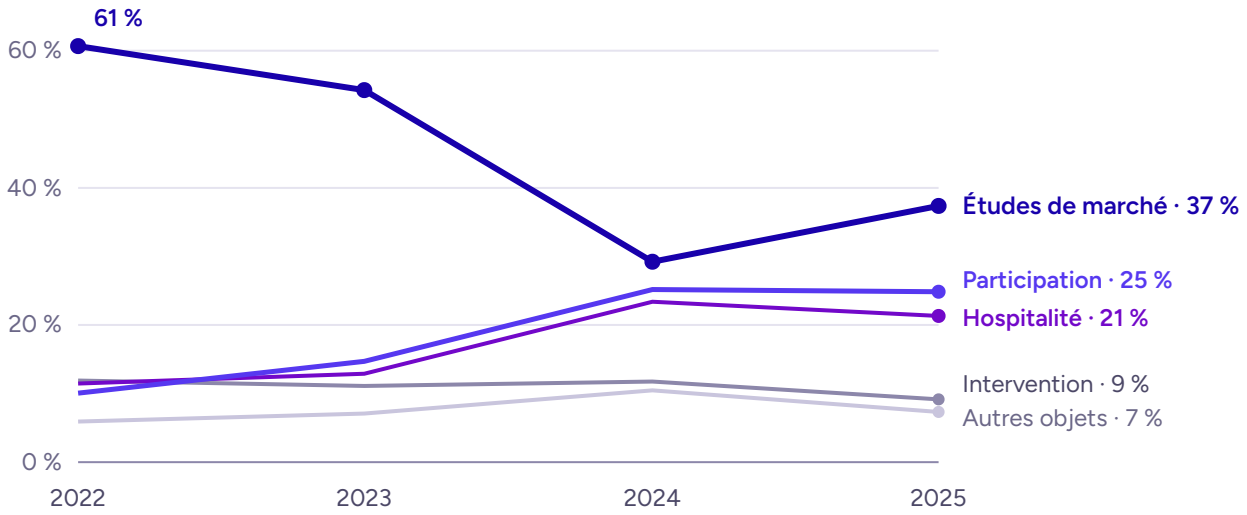
Avantages reçus par des chirurgiens-dentistes en exercice, datés de 2025 (n = 21 673). Médiane : montant médian d'un avantage de cette nature. Le matériel (8 avantages) est compté avec les autres avantages. Les 2 374 avantages reçus par des étudiants (478 k€), presque tous déclarés par Procter & Gamble, sont présentés page 42.

CHAPITRE 3 · CE QUI EST DÉCLARÉ

Moins d’études de marché, plus de manifestations

Sur quatre ans, 31 004 conventions ont été signées avec des chirurgiens-dentistes. Près d’une sur deux porte sur une étude de marché, mais la part des manifestations progresse.

Les études de marché passent de 61 % à 37 % des conventions



Lecture : en 2022, six conventions sur dix portaient sur une étude de marché ; en 2025, moins de quatre sur dix.

Part de chaque objet dans les conventions de l’année. Conventions au motif « Autre » reclassées en hospitalité lorsque leur libellé l’indique.

Les études, première porte d’entrée

46 % des conventions sur quatre ans sont des études ou enquêtes rémunérées. Elles sont menées par quelques cabinets : en 2025, trois réalisent 98 % des études déclarées, pour 20 € médians par convention.

Les manifestations prennent le relais

La participation à des congrès, formations et travaux pratiques passe de 10 % à 25 % des conventions entre 2022 et 2025. L’hospitalité suit le même chemin, de 11 % à 21 %.

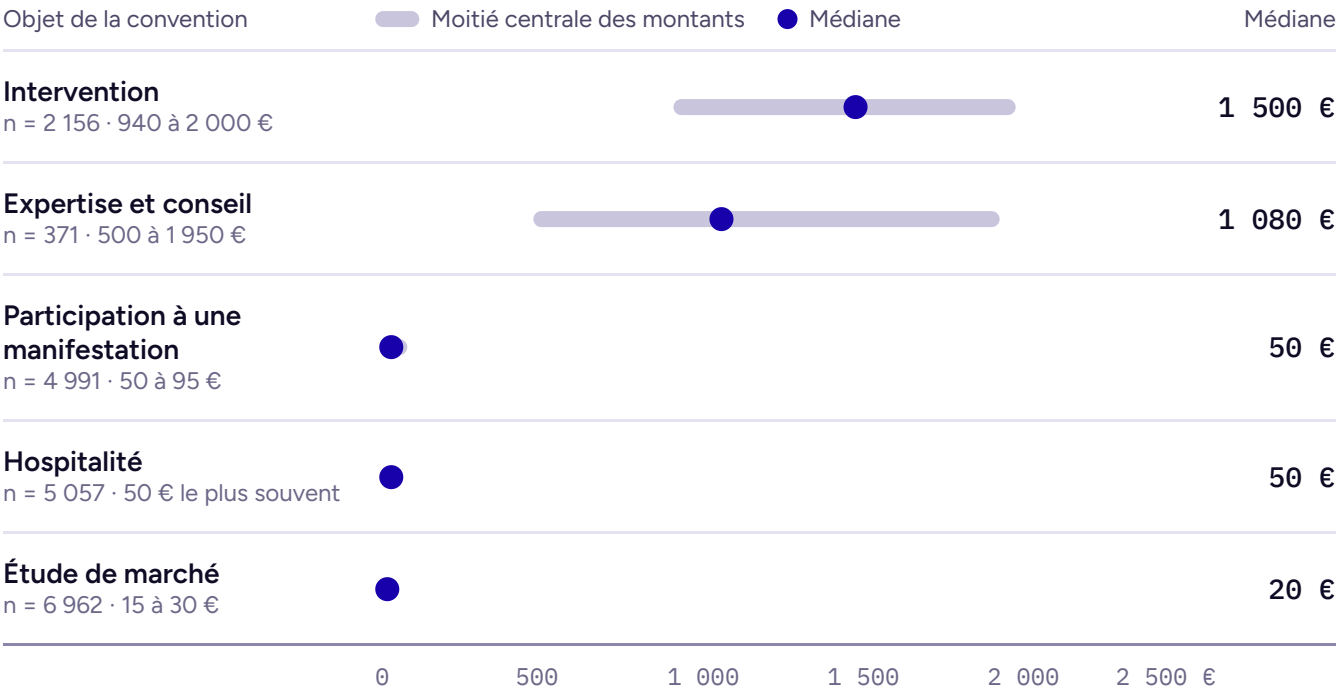
Des intervenants peu nombreux

Les contrats d’intervenant restent stables, autour de 800 par an. En 2025, 455 chirurgiens-dentistes en ont signé au moins un, soit 1 % de la profession, contre près de 5 % des médecins.

CHAPITRE 3 · CE QUI EST DÉCLARÉ

Un contrat d'intervenant vaut 1 500 € médians, une étude 20 €

Les montants déclarés dans les conventions donnent des ordres de grandeur : 1 500 € médians pour une intervention, 1 080 € pour une mission d'expertise ou de conseil, 50 € pour une participation à un congrès, 20 € pour une étude.



Lecture : la moitié des contrats d'intervenant comportant un montant se situent entre 940 et 2 000 €, pour 1 500 € médians.

Conventions de 2022 à 2025 comportant un montant. 36 % des contrats d'intervenant et 51 % des études n'en déclarent pas.

Rémunérations : deux réalités sous le même mot

En 2025, 1 034 praticiens ont perçu 2 041 rémunérations, pour 1 497 969 €.

62 %

des versements font moins de 100 €. Ce sont presque tous des indemnités d'enquête, de 15 à 50 €, versées par un même cabinet d'études.

25 %

atteignent 1 000 € ou plus, pour une médiane de 1 782 €. Leur nombre est stable, autour de 520 versements par an depuis 2022.

À RETENIR

Des repères, pas un barème : la juste contrepartie d'une intervention s'apprécie au cas par cas (durée, préparation, expertise mobilisée).

CHAPITRE 3 · CE QUI EST DÉCLARÉ

Un contrat d'intervenant vaut 1 500 € médians depuis quatre ans, davantage en orthodontie

Le montant médian d'un contrat d'intervenant reste à 1 500 € de 2022 à 2025, alors que les prix ont augmenté de 8 %. Il varie selon le métier de l'entreprise et la spécialité du praticien.

1 500 €
médians en 2022 comme en 2025 (1 537 € en 2023) : en euros constants, un contrat vaut 7 % de moins qu'en 2022.

77 %
des contrats sont à 2 000 € ou moins, seuil d'autorisation de l'Ordre par convention.

1 832 €
médians pour un orthodontiste, contre 1 500 € pour un omnipraticien.

Selon le métier de l'entreprise

	Moitié centrale des contrats et médiane	Médiane	Praticiens
Orthodontie		1 720 €	107
Équipement, imagerie		1 588 €	37
Implantologie		1 576 €	181
Généralistes et distributeurs		1 208 €	175
Consommables		1 200 €	114
Hygiène		1 000 €	72
Sommeil		1 000 €	30

0 1 000 2 000

Selon la spécialité du praticien

	Moitié centrale des contrats et médiane	Médiane	Praticiens
Orthodontistes		1 832 €	79
Omnipraticiens		1 500 €	569
Chirurgiens oraux		1 200 €	26

0 1 000 2 000

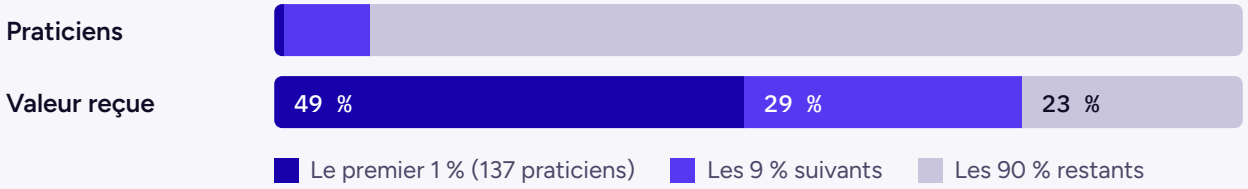
Lecture : un contrat signé avec une entreprise d'orthodontie vaut 1 720 € en médiane. Le lieu d'exercice change peu le montant : 1 500 € en cabinet comme en centre de santé, 1 594 € à l'hôpital.

2022-2025, contrats d'intervenant à une manifestation signés par des praticiens en exercice et comportant un montant (2 156 contrats, 717 praticiens) ; montant déclaré de la convention, parfois prévisionnel, qui peut couvrir plusieurs interventions. Profil d'après l'Annuaire santé (96 % des intervenants retrouvés). Groupes de moins de 10 praticiens non présentés ; études de marché et industries hors dentaire à part. Prix : Insee, inflation annuelle moyenne de 4,9 % en 2023, 2,0 % en 2024 et 0,9 % en 2025. Seuil : arrêté du 7 août 2020 (2 000 € par convention, 200 € de l'heure, 800 € la demi-journée).

CHAPITRE 3 · CE QUI EST DÉCLARÉ

137 praticiens reçoivent près de la moitié de la valeur

En 2025, 1 % des praticiens ayant reçu une valeur, soit 137 personnes, reçoivent 49 % de la valeur transférée, contre 26 % chez les médecins. 105 d'entre eux sont intervenants ; les rémunérations forment 68 % de ce qu'ils reçoivent, contre 43 % pour l'ensemble.



45 €
valeur médiane reçue en 2025 par les 13 733 praticiens ayant reçu une valeur

71 %
de ces 13 733 praticiens reçoivent moins de 100 € dans l'année

57 %
des 14 826 praticiens concernés n'ont qu'un seul lien déclaré dans l'année

Un cercle d'intervenants qui se renouvelle peu

La base des praticiens concernés change d'une année sur l'autre ; le cercle des intervenants, moins.

66 % des 455 intervenants de 2025 avaient déjà signé un contrat d'intervenant entre 2022 et 2024.

64 % des intervenants de 2024 le sont à nouveau en 2025, contre 46 % pour l'ensemble des praticiens concernés.

71 des 137 praticiens qui reçoivent le plus en 2025 figuraient déjà dans ce premier pour cent en 2024.

À RETENIR
Pour une organisation, cette stabilité a deux faces : des relations installées avec des intervenants connus, et une dépendance à quelques profils quand le vivier pourrait être plus large. Les cercles d'experts, entreprise par entreprise : page 13.

CHAPITRE 3 · CE QUI EST DÉCLARÉ

Face à cinq autres professions, une valeur plus concentrée et des intervenants mieux rémunérés

Étendue aux pharmaciens, sages-femmes, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes, la comparaison confirme trois traits propres à la chirurgie dentaire : des contrats d'intervenant mieux rémunérés, une valeur portée par peu d'entreprises et un écart femmes-hommes plus marqué.

	Chirurgiens-dentistes	Médecins	Pharma-ciens	Sages-femmes	Infirmiers	Masseurs-kinés.
Praticiens concernés en 2025	14 826	123 452	30 112	4 278	52 822	1 822
N'ayant qu'un seul lien dans l'année	57 %	18 %	34 %	26 %	47 %	48 %
Valeur médiane reçue par praticien	45 €	177 €	50 €	50 €	50 €	48 €
Part de la valeur reçue par le premier 1 %	49 %	26 %	43 %	28 %	24 %	26 %
Intervenants	455	11 180	608	55	907	71
Montant médian d'un contrat d'intervenant	1 500 €	850 €	900 €	745 €	450 €	800 €
Entreprises déclarantes	179	1 675	527	133	675	204
Part de la valeur des dix premières entreprises	68 %	25 %	60 %	62 %	32 %	44 %
Femmes dans la profession	52 %	52 %	67 %	97 %	87 %	53 %
Femmes parmi les intervenants	26 %	43 %	54 %	–	–	50 %

Lecture : le contrat d'intervenant d'un chirurgien-dentiste vaut 1 500 € médians, contre 850 € pour un médecin et 450 € pour un infirmier.

Déclarations datées de 2025, praticiens en exercice, mêmes définitions pour toutes les professions. Pharmaciens, sages-femmes, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes : calculs effectués le 28 octobre 2026 sur l'API Transparence Santé. Femmes : civilité déclarée dans l'Annuaire santé ; non calculée pour les intervenants infirmiers et sages-femmes. Entreprises comptées par identifiant déclarant dans ce tableau, comme pour les autres professions (172 SIREN en dentaire). Peu d'intervenants chez les sages-femmes (55) et les kinésithérapeutes (71) : chiffres à lire avec prudence.

PARTIE 1 · POUR LES PRATICIENS

Vos déclarations : ce qui est publié, comment le vérifier, ce qui s'applique

Une collaboration avec une entreprise laisse une trace publique. Voici comment la lire et ce que prévoit le dispositif d'encadrement des avantages, renforcé en octobre 2020.

Ce qui est publié, et comment le vérifier

- Chaque convention, et chaque avantage ou rémunération d'au moins 10 €, sont publiés sur Transparence Santé, avec votre nom, votre RPPS et le nom de l'entreprise.
- Recherchez votre nom sur transparence.sante.gouv.fr. En cas d'erreur, adressez-vous à l'entreprise déclarante, responsable de sa déclaration, et conservez vos conventions.

Avant de signer

- L'entreprise transmet la convention à l'Ordre par la téléprocédure EPS : déclaration au plus tard 8 jours ouvrables avant l'avantage, demande d'autorisation au-delà des seuils ci-dessous.
- En exercice hospitalier ou public, une autorisation de cumul d'activités peut aussi être nécessaire.

Au-delà de ces montants, la convention doit être autorisée par l'Ordre

2 000 €
par convention de rémunération, ou 200 € de l'heure, 800 € la demi-journée

50 €
par repas, 150 € la nuit, 2 000 € d'hospitalité par convention

1 000 €
pour le financement d'une formation

5 000 €
pour un don destiné à la recherche

Vos repères, d'après les déclarations

4 170 €
reçus en 2025 suffisent à figurer parmi le premier pour cent des praticiens (137 personnes), qui reçoit 49 % de la valeur.

229 €
suffisent à figurer parmi les 10 % qui reçoivent le plus ; la moitié reçoit 45 € ou moins.

76 %
des conventions d'hospitalité de 2022 à 2025 valent exactement 50 €, le seuil d'un repas.

À RETENIR

Les montants déclarés se calent sur les seuils : de 2022 à 2025, 9 % des contrats d'intervenant valent exactement 2 000 €, près de quatre fois plus que ceux de 2 001 à 2 200 € (page 19).

Repères généraux, qui ne remplacent ni les textes ni l'avis de votre conseil départemental de l'Ordre. Sources : articles L. 1453-1 et suivants du Code de la santé publique ; décret n° 2020-730 du 15 juin 2020 ; arrêtés du 7 août 2020 ; ONCD, rapport d'évaluation du dispositif (mars 2023) ; conditions d'utilisation de Transparence Santé. Repères chiffrés : praticiens en exercice ayant reçu une valeur en 2025 (13 733).

PARTIE 1 · À RETENIR

Des liens nombreux, souvent ponctuels, et une valeur concentrée

Cinq constats sur la place des praticiens dans les collaborations, et trois pistes pour ceux qui souhaitent y prendre part.

1 sur 3

Des liens répandus mais ponctuels

Un praticien sur trois est concerné, et plus d'un sur deux change d'une année sur l'autre. → p. 8

9 sur 10

Des avantages modestes

Repas et échantillons font neuf avantages sur dix reçus par les praticiens en exercice ; un repas vaut 30 € en médiane. → p. 16

1 500 €

Des contrats d'intervenant à 1 500 € médians

Un contrat d'intervenant vaut 1 500 € médians, sans hausse de 2022 à 2025, et 1 720 € avec une entreprise d'orthodontie. → p. 19

49 %

Une valeur concentrée

137 praticiens, 1 % de ceux qui ont reçu une valeur, en reçoivent 49 %, et 57 % des praticiens concernés n'ont qu'un seul lien dans l'année. Le cercle des intervenants évolue lentement : deux sur trois l'étaient déjà. → p. 20

26 %

Un vivier encore étroit

Les praticiennes forment 52 % de la profession et 26 % des intervenants ; les centres de santé et certaines régions sont aussi moins sollicités (pages 9 et 10). → p. 12

Pour les praticiens

01

Rendre son expertise visible

Les contrats d'intervenant concernent 1 % de la profession, contre près de 5 % des médecins. Un profil à jour, qui précise les interventions acceptées, aide les organisations à vous trouver.

02

Savoir ce qui sera publié

Chaque avantage de 10 € ou plus est publié sur Transparence Santé. Comment le vérifier et ce qui s'applique : page 22.

03

S'appuyer sur des repères

940 à 2 000 € pour la moitié centrale des interventions : des ordres de grandeur pour discuter d'une juste contrepartie, qui s'apprécie au cas par cas.

À RETENIR

La partie 2 décrit les mêmes collaborations du côté des entreprises (page 24), puis formule sept recommandations pour 2026-2030 (pages 56 à 60).

KōlBase

02

PARTIE 2

Les industriels

Stratégies, tendances et innovations

4 Le paysage des entreprises 25

5 Les événements 33

6 Quatre ans de mouvements 37

7 Les structures du secteur 46

8 Demain : construire le lien 54

KōlBase

04

CHAPITRE 4

Le paysage des entreprises

172 entreprises déclarantes en 2025

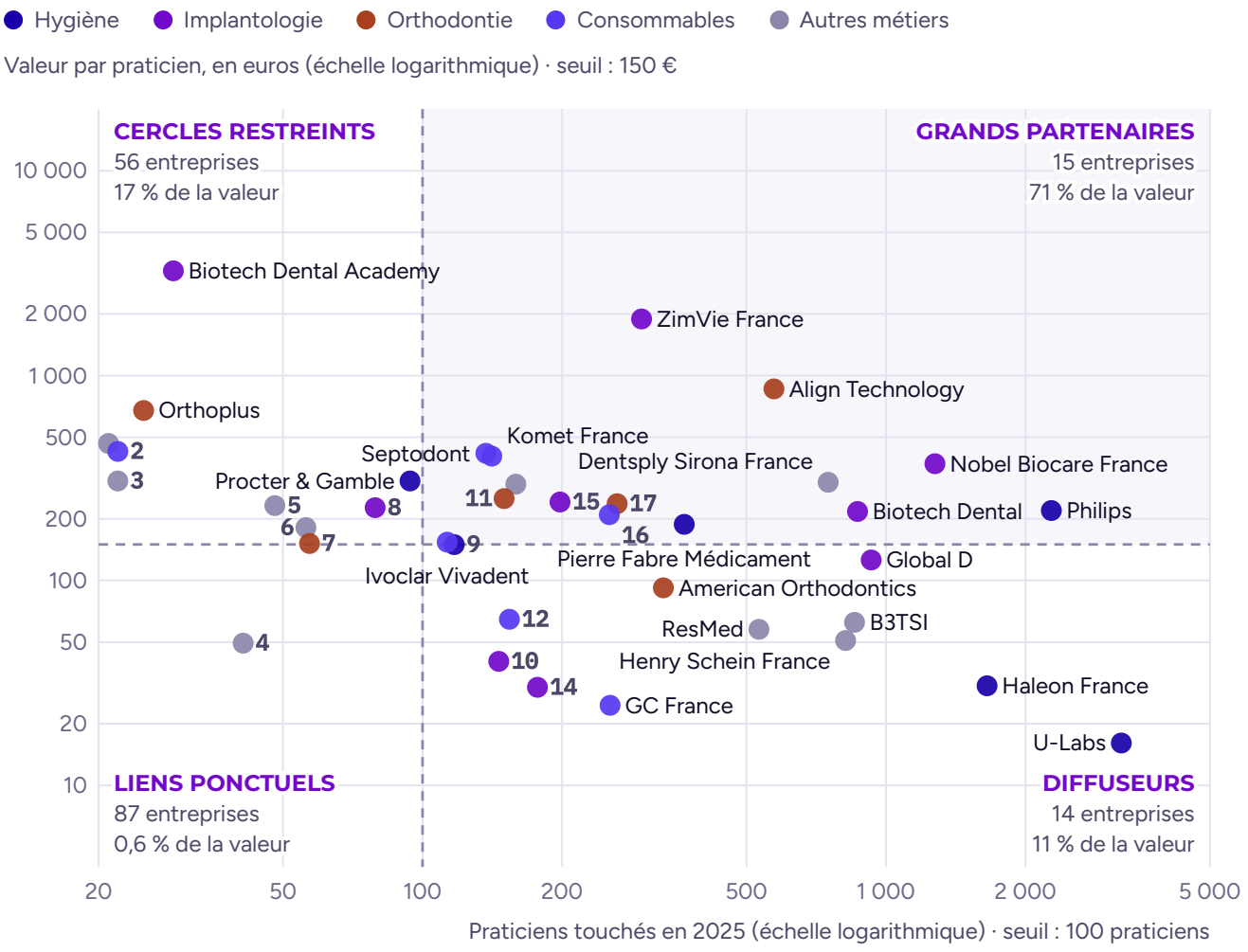
68 % de la valeur pour les dix premières

34 % pour l'implantologie, premier métier

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

Quatre façons de travailler avec les praticiens

Chaque point est une entreprise qui touche au moins 20 praticiens ; les effectifs par profil portent sur les 172. Quinze grands partenaires portent 71 % de la valeur 2025 ; 87 entreprises aux liens ponctuels en portent moins de 1 %.



1 Symplicity · **2** Bisico · **3** Panthera Dental · **4** GE Medical Systems · **5** Finapolline · **6** SomnoMed France · **7** Adapsia · **8** Geistlich Pharma France · **9** Colgate-Palmolive · **10** Euroteknika · **11** GC Orthodontics · **12** Solventum France · **13** Acteon · **14** Thommen Medical France · **15** Anthogyr · **16** Coltene · **17** Ormco France

Cercles restreints
Peu de praticiens, une valeur élevée pour chacun : 3 praticiens touchés en médiane.

Grands partenaires
Une large portée et une valeur élevée : 263 praticiens et 251 € par praticien en médiane.

Liens ponctuels
Quelques praticiens, de petits montants : 2 praticiens touchés en médiane.

Diffuseurs
Beaucoup de praticiens, peu pour chacun : 294 praticiens et 46 € par praticien en médiane.

Lecture : Align Technology touche 573 praticiens en 2025 et leur verse 862 € chacun en moyenne : elle se situe parmi les grands partenaires.

2025, praticiens en exercice. Points : entreprises dont au moins 20 praticiens ont reçu une valeur ; les points numérotés sont nommés sous le graphique ; les étudiants, touchés presque uniquement par Procter & Gamble, sont décrits page 42. Profils : les 172 entreprises, selon les seuils retenus par KolBase (100 praticiens touchés, 150 € par praticien). Valeur par praticien : rapportée aux praticiens qui en ont reçu.

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

25 entreprises portent 87 % de la valeur déclarée

Classement 2025 par valeur versée aux praticiens en exercice. Le rang dit ce qu'une entreprise a déclaré, pas son poids commercial ni la qualité de ses actions. Les quatre premières en portent près de la moitié, les dix premières 68 %.

N°	Entreprise	Métier	Praticiens 2025, tendance 2022-2025	Valeur déclarée 2025	Valeur 2022 → 2025	Interve-nants
1	**Philips**	Hygiène	2 274	499 k€	×4,5	–
2	**Align Technology**	Orthodontie	573	494 k€	+20 %	36
3	**Nobel Biocare France**	Implantologie	1 275	410 k€	×4,3	14
4	**ZimVie France**	Implantologie	297	276 k€	−22 %	115
5	**Biotech Dental**	Implantologie	868	188 k€	×3,8	33
6	**Dentsply Sirona France**	Généralistes	750	148 k€	−19 %	23
7	**Global D**	Implantologie	929	96 k€	×7,1	–
8	**Biotech Dental Academy**	Implantologie	29	88 k€	dès 2023	29
9	**Satelec**	Équipement	15	76 k€	n.s.	9
10	**Pierre Fabre Médicament**	Hygiène	367	69 k€	+66 %	–
11	**Ormco France**	Orthodontie	263	58 k€	−71 %	6
12	**Komet France**	Consommables	141	57 k€	>×20	19
13	**Septodont**	Consommables	137	54 k€	−60 %	16
14	**Coltene**	Consommables	253	53 k€	+72 %	6
15	**U-Labs**	Hygiène	3 219	52 k€	−53 %	–
16	**Haleon France**	Hygiène	1 653	50 k€	×6,6	20
17	**Anthogyr**	Implantologie	198	48 k€	+12 %	18
18	**Acteon**	Équipement	159	47 k€	dès 2024	–
19	**B3TSI**	Études	855	42 k€	−45 %	–
20	**Henry Schein France**	Généralistes	818	39 k€	−67 %	24
21	**Angelalign France**	Orthodontie	10	38 k€	dès 2023	4
22	**GC Orthodontics**	Orthodontie	150	37 k€	−12 %	7
23	**American Orthodontics**	Orthodontie	331	31 k€	+61 %	2
24	**ResMed**	Sommeil	532	30 k€	×2,7	14
25	**Procter & Gamble**	Hygiène	94	28 k€	−42 %	17

Lecture : Philips déclare 499 k€ en 2025 pour 2 274 praticiens, Align Technology 494 k€ pour 573. Les 477 k€ que Procter & Gamble verse à 2 366 étudiants ne sont pas comptés ici (page 42) ; la vue par groupe figure page 28.

Entreprises comptées par SIREN ; groupes dans l'index. Classement parmi les entreprises qui touchent au moins 10 praticiens ; une entreprise qui déclare une valeur élevée pour moins de 10 praticiens n'y figure pas. Valeur : avantages et rémunérations. Tendance : praticiens touchés de 2022 à 2025, point bleu en 2025. « Dès » : première année de valeur déclarée ; n.s. : valeur 2022 versée à moins de 10 praticiens.

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

Regroupées, Envista et Henry Schein remontent

Plusieurs groupes déclarent sous plusieurs entités. Regroupées, elles changent le classement : Envista (Nobel Biocare France et Ormco France) atteint 468 k€, à 26 k€ d'Align Technology, et Henry Schein, avec cinq entités, passe devant ZimVie.

N°	Groupe et entités déclarantes	Valeur 2025	Praticiens	Interv.
1	**Philips**	499 k€	2 274	–
2	**Align Technology**	494 k€	573	36
3	**Envista** Nobel Biocare France, Ormco France	468 k€	1 532	20
4	**Henry Schein** Biotech Dental, Biotech Dental Academy, Henry Schein France, Henry Schein One France, Adapsia	345 k€	1 741	74
5	**ZimVie**	276 k€	297	115
6	**Dentsply Sirona**	148 k€	750	23
7	**Acteon** Satelec, Acteon Distribution	123 k€	169	9
8	**Global D**	96 k€	929	–
9	**Pierre Fabre** Pierre Fabre Médicament, Pierre Fabre Dermo-Cosmétique	70 k€	380	–
10	**Komet**	57 k€	141	19

Lecture : les deux entités d'Envista déclarent ensemble 468 k€ en 2025, dont 410 k€ pour Nobel Biocare France.

Taille des entreprises

Les 55 entreprises françaises qui touchent au moins 10 praticiens (une sans catégorie) et leur part de la valeur 2025.

Catégorie	Nb	Part de la valeur
PME	26	23,8 %
ETI	21	70,5 %
Grandes entreprises	7	5,6 %

Rapportée au chiffre d'affaires

Pour les 24 entreprises du dentaire qui publient leurs comptes, la valeur déclarée représente 0,1 % du chiffre d'affaires en médiane, de 0,01 à 2,2 %. Les cinq qui déclarent le plus :

Nobel Biocare France CA 2024	0,9 %
ZimVie France CA 2025	0,8 %
Dentsply Sirona France CA 2023	0,2 %
Global D CA 2025	0,2 %
Satelec CA 2024	0,2 %

2025, praticiens en exercice. Entités touchant au moins 10 praticiens ; praticiens distincts, toutes entités du groupe confondues. Rattachements d'après les informations publiques des groupes ; Solventum, séparée de 3M en avril 2024, est comptée à part. Taille et chiffre d'affaires : Annuaire des entreprises, dernier exercice publié. La valeur déclarée est un minimum (ni avantages de moins de 10 €, ni dépenses non rattachées à un praticien) ; le rapprochement n'est pas fait pour les groupes diversifiés.

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

Un cœur de 71 entreprises, une périphérie qui va et vient

Entre 2022 et 2025, 291 entreprises ont déclaré au moins un lien avec un chirurgien-dentiste. Le paysage repose sur un noyau stable : 71 d'entre elles ont déclaré chaque année et portent 93 % de la valeur versée aux praticiens en exercice en 2025. Les autres vont et viennent.

Un cœur et une périphérie

Les 291 entreprises de 2022-2025, selon le nombre d'années où elles déclarent



Leur part de la valeur transférée en 2025



96 %
des praticiens concernés en 2025 ont un lien avec au moins une des 71 entreprises du cœur

3,5
praticiens touchés par entreprise en 2025, en médiane ; 112 entreprises en touchent moins de 10

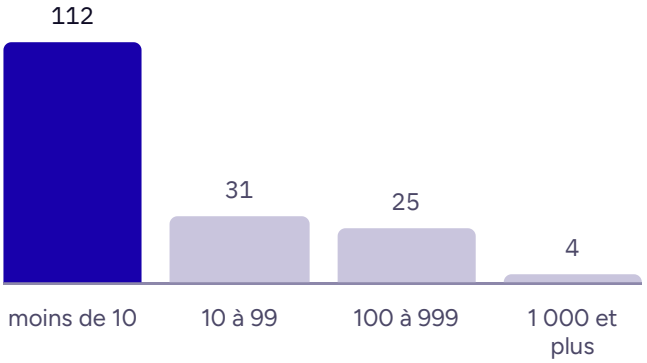
79 %
des praticiens en exercice concernés n'ont de lien qu'avec une seule entreprise dans l'année

Entrées et sorties

Année	Entrées	Sorties
2023	52 · 3,3 %	40 · 5,3 %
2024	60 · 2,9 %	53 · 2,2 %
2025	**58 · 2,0 %**	**54 · 3,5 %**

Nombre d'entreprises et part de la valeur qu'elles portent (l'année d'entrée, ou l'année précédant la sortie). Une entrée peut être un retour : en 2025, 37 entreprises sont nouvelles et 21 reviennent. Les entrantes touchent 1 à 2 praticiens en médiane, contre 9 à 11 pour celles qui restent. Parmi les entrées notables : Sermo, panel d'études (2023), Solventum France (2023, d'abord sous le nom de 3M Health Care France) et Acteon (2024).

Praticiens touchés par entreprise, 2025



Lecture : en 2025, 112 des 172 entreprises touchent moins de 10 chirurgiens-dentistes.

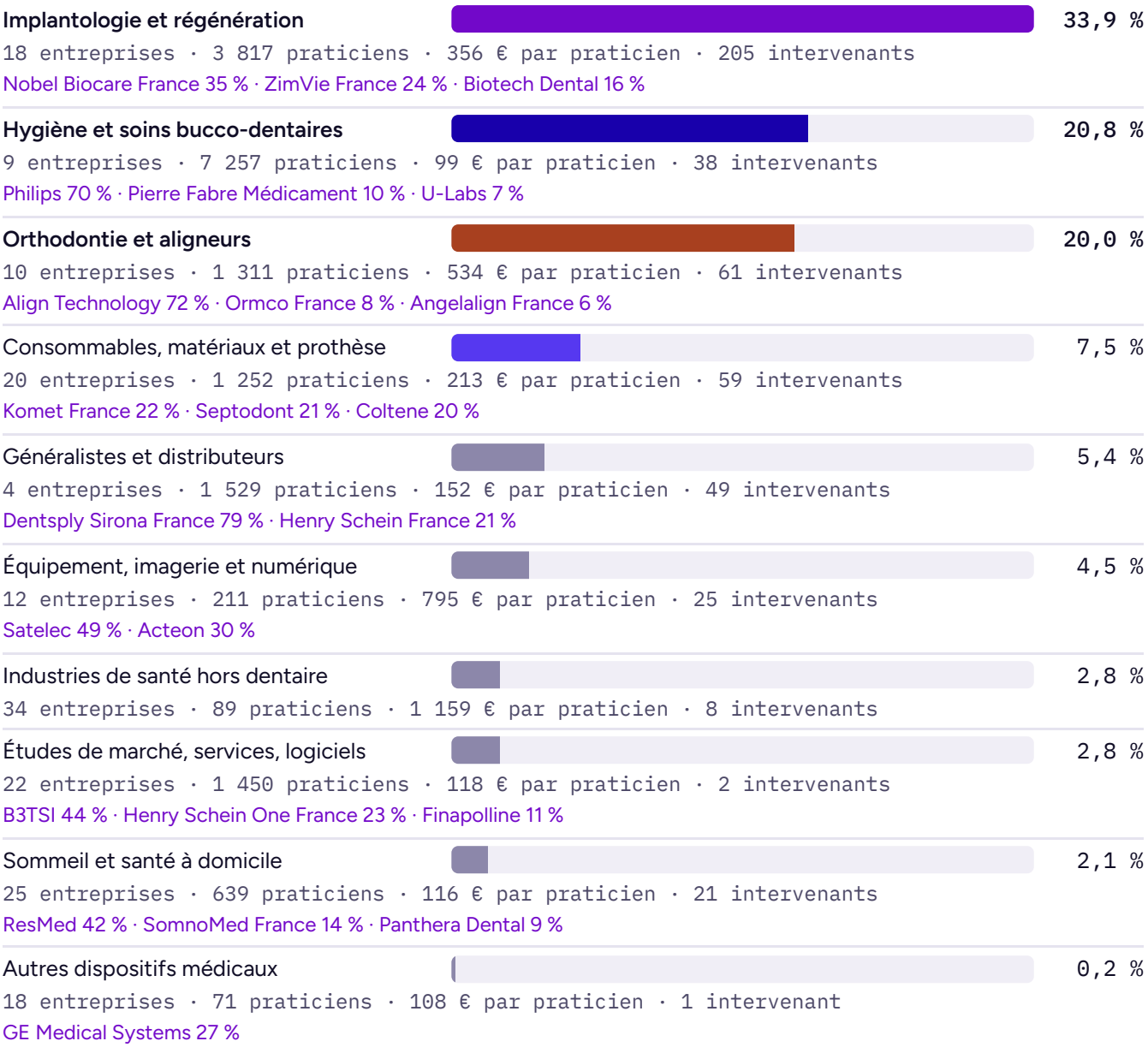
Les quatre qui en touchent 1 000 et plus : U-Labs, Philips, Haleon France et Nobel Biocare France. Les dix premières en touchent ensemble 77 %.

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

Trois métiers portent trois euros sur quatre

Classées par domaine d'activité, les 172 entreprises de 2025 dessinent un marché porté par trois métiers : l'implantologie, l'hygiène bucco-dentaire et l'orthodontie portent ensemble 75 % de la valeur reçue par les praticiens en exercice.

Part de la valeur reçue par les praticiens en exercice en 2025, par métier



Lecture : l'implantologie porte 33,9 % de la valeur reçue par les praticiens en exercice en 2025, répartie entre 18 entreprises ; Nobel Biocare France en porte 35 %.

2025. Métier attribué par KolBase à partir de la raison sociale et de la nature des déclarations. Praticiens en exercice. Praticiens touchés : au moins un lien déclaré dans l'année ; valeur par praticien : rapportée aux praticiens qui ont reçu une valeur. Un intervenant peut avoir des contrats avec des entreprises de plusieurs métiers. En violet, la part de la valeur du métier portée par ses premières entreprises, quand elles touchent au moins 10 praticiens.

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

Chaque métier touche ses propres praticiens

Les praticiens touchés ne ressemblent pas à la profession. Les acteurs de l'orthodontie touchent des orthodontistes, ZimVie France des chirurgiens oraux et des hospitaliers ; Solventum France, GC France et U-Labs touchent les centres de santé au-dessus de leur poids, l'implantologie en dessous.

Entreprise	Ortho-dontistes	Chirurgiens oraux	Hôpital ou université	Centre de santé	Cabinet individuel	Collabo-rateurs
Dans la profession	**4,7 %**	**0,5 %**	**4,3 %**	**17 %**	**17 %**	**11 %**
HYGIÈNE						
U-Labs 3 142	7,0 %	n < 10	2,9 %	24 %	9,4 %	8,4 %
Philips 2 198	3,6 %	n < 10	3,3 %	16 %	12 %	12 %
Haleon France 1 607	1,9 %	0,9 %	13 %	17 %	18 %	13 %
IMPLANTOLOGIE						
Nobel Biocare France 1 248	2,0 %	2,2 %	8,4 %	7,9 %	16 %	7,8 %
Global D 908	4,9 %	2,8 %	5,7 %	8,3 %	13 %	9,1 %
Biotech Dental 857	2,9 %	1,2 %	3,9 %	7,7 %	14 %	10 %
ZimVie France 287	0	13 %	18 %	4,9 %	10 %	5,9 %
ORTHODONTIE						
Align Technology 560	26 %	0	3,2 %	16 %	9,8 %	7,3 %
American Orthodontics 321	71 %	0	6,9 %	10 %	8,7 %	4,7 %
Ormco France 255	28 %	0	n < 10	18 %	13 %	6,3 %
GÉNÉRALISTES						
Henry Schein France 796	1,3 %	n < 10	4,4 %	3,9 %	17 %	6,7 %
Dentsply Sirona France 730	2,9 %	2,2 %	9,9 %	9,0 %	14 %	7,3 %
CONSOMMABLES						
Coltene 220	n < 10	0	n < 10	18 %	21 %	11 %
GC France 248	n < 10	0	10 %	24 %	7,3 %	6,5 %
Solventum France 148	20 %	0	7,4 %	33 %	11 %	7,4 %
SOMMEIL						
ResMed 516	n < 10	n < 10	8,0 %	7,8 %	14 %	6,6 %

3 fois son poids ou plus · 1,8 à 3 fois · 1,25 à 1,8 fois · proche de son poids · moins de 0,8 fois

Lecture : 71 % des praticiens touchés par American Orthodontics sont orthodontistes, pour 4,7 % de la profession : quinze fois leur poids.

2025, praticiens en exercice. Part de chaque groupe parmi les praticiens touchés par l'entreprise et identifiés dans l'Annuaire santé (effectif en gris), comparée à son poids dans la profession. Sélection de 16 entreprises parmi les 27 qui touchent au moins 100 praticiens identifiés ; « n < 10 » : moins de 10 praticiens.

CHAPITRE 4 · LE PAYSAGE DES ENTREPRISES

Une entreprise touche au plus un orthodontiste sur onze

Rapportée à chaque groupe de la profession, la portée des entreprises reste limitée. Un orthodontiste sur trois a un lien déclaré en 2025, un sur cinq avec une entreprise d'orthodontie ; la première d'entre elles en touche 9 %.

Orthodontistes — 2 505 praticiens

36 % touchés par au moins une entreprise

21 % touchés par une entreprise de l'orthodontie

Part touchée par chaque entreprise

American Orthodontics	9,1 %
U-Labs	8,7 %
Align Technology	5,8 %

Chirurgiens oraux — 283 praticiens

46 % touchés par au moins une entreprise

34 % touchés par une entreprise de l'implantologie

Part touchée par chaque entreprise

ZimVie France	13,4 %
Nobel Biocare France	9,5 %
Global D	8,8 %

Hôpital ou université — 2 309 praticiens

39 % touchés par au moins une entreprise

19 % touchés par une entreprise de l'hygiène

Part touchée par chaque entreprise

Haleon France	9,3 %
Nobel Biocare France	4,5 %
U-Labs	4,0 %

Centre de santé — 9 000 praticiens

23 % touchés par au moins une entreprise

15 % touchés par une entreprise de l'hygiène

Part touchée par chaque entreprise

U-Labs	8,2 %
Philips	3,9 %
Haleon France	3,1 %

Lecture : American Orthodontics touche 227 des 2 505 orthodontistes en 2025, soit 9,1 % ; Align Technology en touche 5,8 %.

À RETENIR

Pour une entreprise, la part touchée de sa cible est un indicateur plus utile que le nombre de praticiens : elle montre la marge qui reste, cible par cible.

2025, praticiens en exercice identifiés dans l'Annuaire santé. Effectifs : chirurgiens-dentistes ayant une activité renseignée (spécialité ordinale ou structure d'exercice). Entreprises qui touchent au moins 10 praticiens du groupe. Les entreprises qui renseignent peu le RPPS sont sous-estimées.

KōlBase

05

CHAPITRE 5

Les événements

×7,5	conventions de study club depuis 2022
13	praticiens par session de study club
1 sur 3	convention d'événement entre septembre et novembre

CHAPITRE 5 · LES ÉVÉNEMENTS

Study clubs et soirées progressent, les congrès financés restent rares

De 2022 à 2025, 12 227 conventions désignent un événement identifiable, pour 6 767 praticiens et 132 entreprises. Les formats courts et de proximité dominent ; les congrès réunissent peu de praticiens financés, pour des montants plus élevés.

Format	Participants 2022-2025	Entreprises	Conventions 2022 → 2025	Par participant, médiane (moyenne)
Study club Nobel Biocare France 55 % · Coltene 43 %	1 628	7	145 → 1 082	74 € (78 €)
Soirée ou réunion professionnelle Haleon France 31 % · Global D 15 %	1 155	63	173 → 503	50 € (121 €)
Formation ou atelier pratique Ivoclar Vivadent 16 % · Nobel Biocare France 14 %	991	44	384 → 481	49 € (342 €)
Symposium Dentsply Sirona France 44 % · Nobel Biocare France 32 %	349	20	47 → 175	50 € (422 €)
Mentorat ou visite Nobel Biocare France 66 % · Henry Schein France 10 %	228	11	105 → 111	43 € (2 561 €)
Congrès ou salon Global D 20 % · Nobel Biocare France 16 %	201	31	86 → 88	260 € (775 €)
Conférence, intitulé thématique seul Nobel Biocare France 32 % · Global D 13 %	2 945	104	592 → 999	50 € (387 €)

×7,5
conventions de study club entre 2022 et 2025 ; Nobel Biocare France et Coltene en portent 97,5 %

63
entreprises ont recours aux soirées, contre 44 aux formations et 7 aux study clubs

75 sessions
de study club en 2025 pour 1 082 conventions : 13 praticiens par session en médiane

Lecture : la moitié des participants à un study club a reçu 74 € ou moins, contre 260 € pour un congrès. Ces montants ne mesurent pas le coût d'organisation.

Format déduit de l'intitulé de la convention. Participants : praticiens conviés, hors intervenants, sur les quatre années ; un praticien peut relever de plusieurs formats. Par participant : avantages et rémunérations rattachés à la convention (25 % le sont), cumulés sur quatre ans pour ceux qui en ont reçu (1 427 des 1 628 en study club, 135 des 201 en congrès). En violet, les premières entreprises du format, en part des conventions 2022-2025. Non représentés : co-marketing (Nobel Biocare France, marginal après 2023, 728 participants, page 36) et webinaires (72 conventions). Session : même entreprise, intitulé et date (estimation). Congrès financés via leurs organisateurs : chapitre 7.

CHAPITRE 5 · LES ÉVÉNEMENTS

L'implantologie mobilise 22 entreprises, d'autres thèmes reposent sur une seule

Un intitulé d'événement sur trois précise un thème. L'implantologie mobilise 22 entreprises ; d'autres thèmes reposent presque entièrement sur une seule : Coltene en endodontie, ResMed pour le sommeil, Haleon France en prévention.

Thème	Praticiens 2022-2025	Entreprises	Première entreprise, part des conventions
Implantologie et chirurgie	1 366	22	**Nobel Biocare France** 44 %
Endodontie	846	11	**Coltene** 92 %
Numérique et imagerie	336	16	**Nobel Biocare France** 59 %
Prévention, hygiène, pédodontie	242	12	**Haleon France** 87 %
Prothèse et esthétique	216	15	**Ivoclar Vivadent** 35 %
Sommeil et orthèses	208	6	**ResMed** 96 %
Parodontie	103	7	**Haleon France** 64 %
Gestion et organisation du cabinet	61	11	**Dentalinov** 54 %
Orthodontie et aligneurs	32	11	**Biotech Dental Academy** 45 %

Thème déduit de l'intitulé. Praticiens conviés ou intervenants. En orthodontie, 27 des 32 praticiens sont intervenants.

Conventions par thème, 2022 → 2025

Le numérique culmine en 2024, porté par Nobel Biocare France ; la prévention passe de 46 à 203 conventions en 2025 avec Haleon France ; le sommeil progresse chaque année avec ResMed.



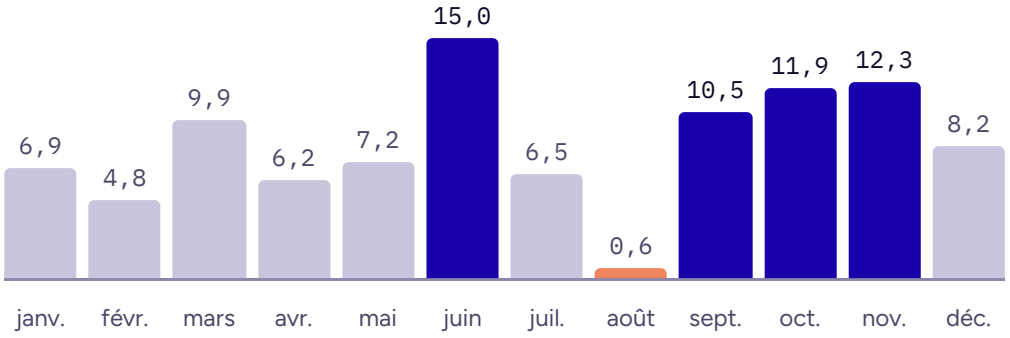
Calendrier des événements par format : page suivante.

CHAPITRE 5 · LES ÉVÉNEMENTS

Juin et la rentrée concentrent la moitié des événements

Juin et la période de septembre à novembre concentrent la moitié des conventions d'événement ; août n'en compte presque aucune. Chaque format a son rythme : 69 % des congrès se tiennent en novembre, mois du congrès de l'ADF, les symposiums se concentrent en mai et en septembre, les study clubs s'étalent de juin à décembre.

Part des conventions d'événement selon le mois, en %



Nombre de conventions par format et par mois de début

	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Study club 2 033	65	21	83	168	69	341	340	0	212	301	192	241
Soirée ou réunion 1 627	187	117	172	57	61	299	90	2	130	140	270	102
Formation ou atelier 1 700	125	42	216	85	257	259	98	24	177	165	163	89
Symposium 498	13	2	9	12	166	55	1	0	102	48	51	39
Congrès ou salon 369	4	3	15	7	7	42	4	0	18	7	253	9
Mentorat ou visite 330	23	21	14	31	10	45	27	3	39	60	29	28
Co-marketing 957	59	128	119	75	59	121	58	26	127	92	64	29
Conférence thématique 4 641	359	253	577	310	252	669	170	15	462	632	475	467

15 % ou plus des conventions du format · 10 à 15 % · 6 à 10 % · moins de 6 %

Lecture : 15,0 % des conventions d'événement débutent en juin, 0,6 % en août.

2022-2025, conventions d'événement dont le format est identifié et la date de début connue (12 227). La couleur d'une case rapporte le mois au total du format sur l'année (effectif en gris). Les webinaires (72 conventions) ne sont pas représentés.

KōlBase

06

CHAPITRE 6

Quatre ans de mouvements

×10

praticiens touchés par Haleon France en un an

0 → 811

conventions de study club, Nobel Biocare France

94 %

de la valeur de Procter & Gamble va à des étudiants

CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS

Formats, natures de la valeur, cibles : ce qui a changé en quatre ans

Entre 2022 et 2025, les déclarations de plusieurs entreprises changent de composition : formats, nature de la valeur, praticiens touchés. Ce chapitre en retrace les étapes à partir de leurs seules déclarations, complétées de faits publics sourcés. Il décrit ce qui a été déclaré, pas les intentions des entreprises.

2022

- ● Nobel Biocare France déclare 458 conventions de co-marketing avec des praticiens.
- ○ ZimVie se sépare de Zimmer Biomet (mars).
- ● Ormco France déclare 139 k€ de frais d'inscription à des manifestations.

2023

- ○ Henry Schein finalise sa prise de participation majoritaire dans Biotech Dental (avril).
- ● Procter & Gamble déclare du matériel pour 3 745 étudiants en chirurgie dentaire.
- ● Premières formations de Biotech Dental Academy, premiers study clubs de Nobel Biocare France.

2024

- ● Nobel Biocare France cesse le co-marketing ; 181 conventions de study club.
- ○ 3M sépare son activité santé, qui devient Solventum (avril).
- ● Dentsply Sirona France déclare 184 conventions de symposium.
- ● Acteon fait son entrée.

2025

- ● Nobel Biocare France : 811 conventions de study club.
- ● Haleon France touche 1 653 praticiens, contre 160 en 2024.
- ● ZimVie France déclare ses premiers événements ; ARCHIMED la rachète (octobre).
- ● Ormco France : 99 conventions de formation.

● Observé dans les déclarations ○ Fait public (sources page 62)

Six cas détaillés

01 **Nobel Biocare France** : co-marketing jusqu'en 2023, study clubs depuis 39

02 **ZimVie France** : un réseau d'experts, puis les événements 40

03 **Align Technology** : deux fois plus de praticiens, aux trois quarts omnipraticiens 41

04 **Hygiène bucco-dentaire** : trois trajectoires, dont une au bénéfice d'étudiants 42

05 **Haleon France** : une portée multipliée par dix en 2025 43

06 **Biotech Dental** : une portée presque doublée 44

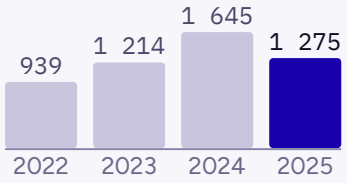
Autres mouvements en page 45. Chaque fiche présente les praticiens touchés, la valeur déclarée et les intervenants de 2022 à 2025, la nature de la valeur, les formats d'événement et le profil des praticiens touchés.

CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS · CAS 1 SUR 6

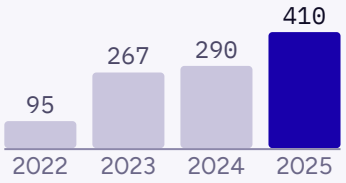
Nobel Biocare France : co-marketing jusqu'en 2023, study clubs depuis

En 2022 et 2023, Nobel Biocare France déclare près de 500 conventions de co-marketing par an avec des praticiens. Elles disparaissent en 2024 ; une seule est déclarée en 2025. Dans le même temps, ses study clubs passent de 0 à 811 conventions et sa valeur déclarée est multipliée par 4,3, portée par la formation.

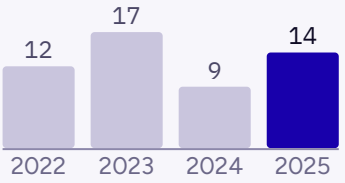
Praticiens touchés



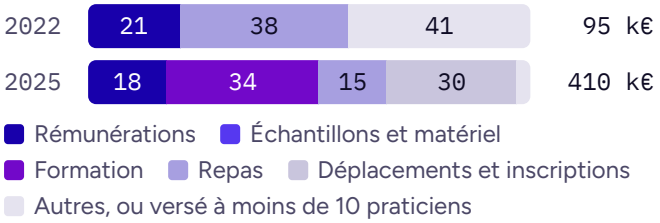
Valeur déclarée, en k€



Intervenants



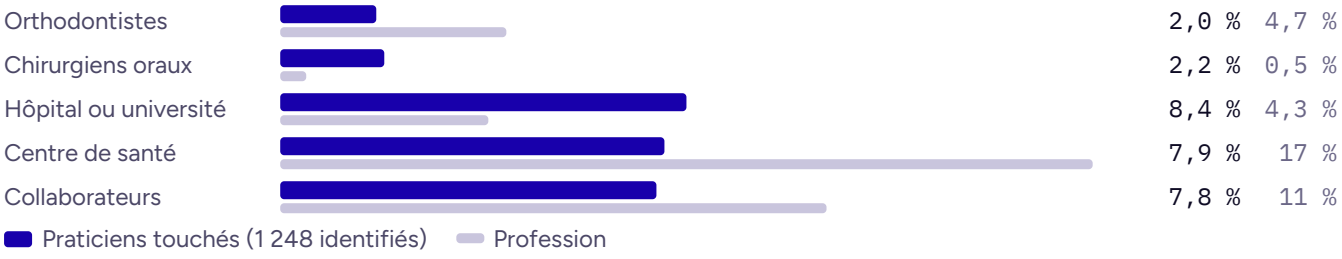
Ce qu'elle déclare, en % de la valeur



Conventions d'événement par format

Format	2022	2023	2024	2025
Co-marketing	458	**498**	·	1
Study club	·	123	181	**811**
Symposium	6	4	·	**151**
Formation ou atelier	43	63	**88**	50
Congrès ou salon	·	6	20	**33**
Mentorat ou visite	67	25	45	**81**

Qui elle touche en 2025



Contexte public

- Envista, maison mère, indique une hausse de 30 % de la formation de ses clients en 2025 (résultats annuels, février 2026)

À lire avec prudence

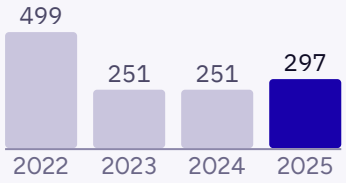
Le basculement peut refléter en partie un changement de libellé des conventions. Les study clubs de 2025 réunissent 652 participants.

CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS · CAS 2 SUR 6

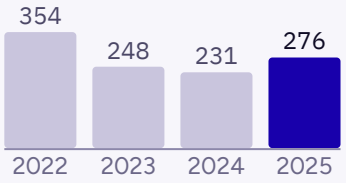
ZimVie France : un réseau d'experts, puis les événements

ZimVie France fait appel à une centaine d'intervenants chaque année, 115 en 2025, soit un quart des 455 intervenants déclarés cette année-là. Ses rémunérations représentent les trois quarts de sa valeur. En 2025, elle déclare pour la première fois des formations, des soirées, des congrès et des symposiums.

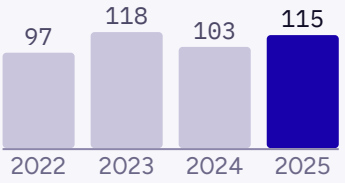
Praticiens touchés



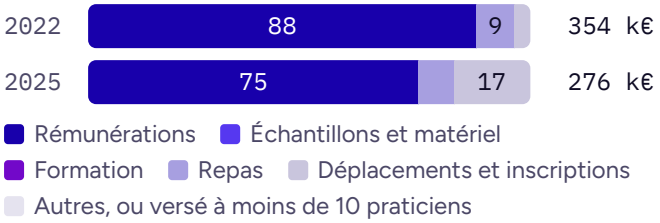
Valeur déclarée, en k€



Intervenants



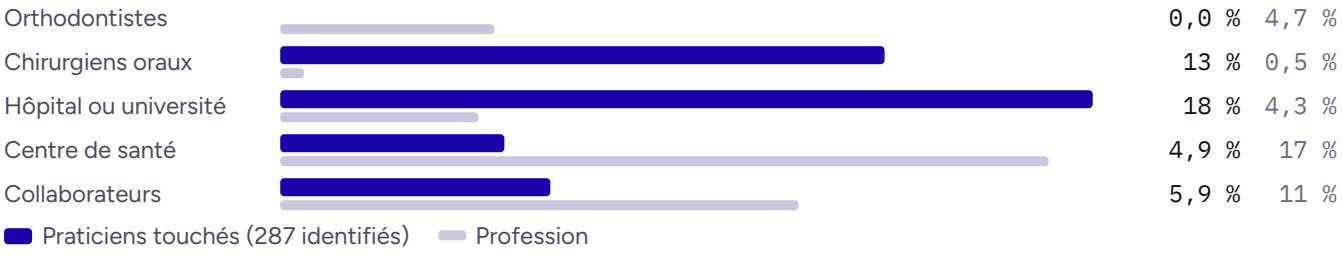
Ce qu'elle déclare, en % de la valeur



Conventions d'événement par format

Format	2022	2023	2024	2025
Contrat-cadre d'intervenant	106	233	103	115
Formation ou atelier	·	·	·	58
Soirée ou réunion	·	·	·	38
Congrès ou salon	·	·	·	20
Symposium	·	·	·	7
Conférence thématique	·	·	·	70

Qui elle touche en 2025



Contexte public

- Scission de Zimmer Biomet le 1er mars 2022 (Zimmer Biomet)
- Rachat par ARCHIMED finalisé le 20 octobre 2025 (ZimVie, SEC)

À lire avec prudence

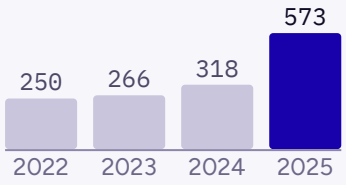
La raison sociale change en 2024 (Zimmer Dental devient ZimVie France) : le suivi repose sur le SIREN. Les effets du rachat se liront dans les déclarations 2026.

CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS · CAS 3 SUR 6

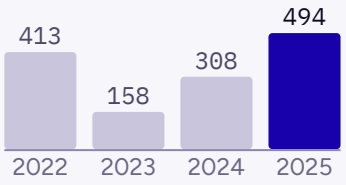
Align Technology : deux fois plus de praticiens, aux trois quarts omnipraticiens

Align Technology touche 573 praticiens en 2025, 2,3 fois plus qu'en 2022. Les omnipraticiens en forment les trois quarts, une part stable : leur nombre passe de 175 à 414. L'entreprise porte 72 % de la valeur déclarée par le métier de l'orthodontie, à 86 % sous forme de rémunérations.

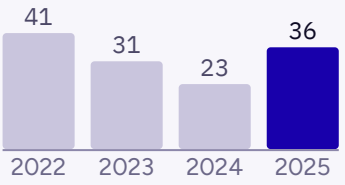
Praticiens touchés



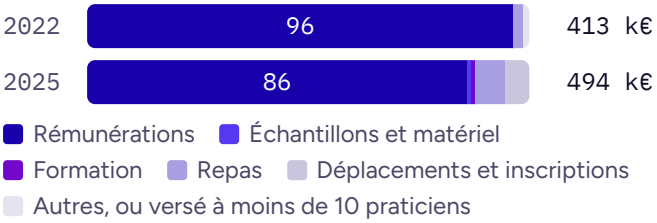
Valeur déclarée, en k€



Intervenants



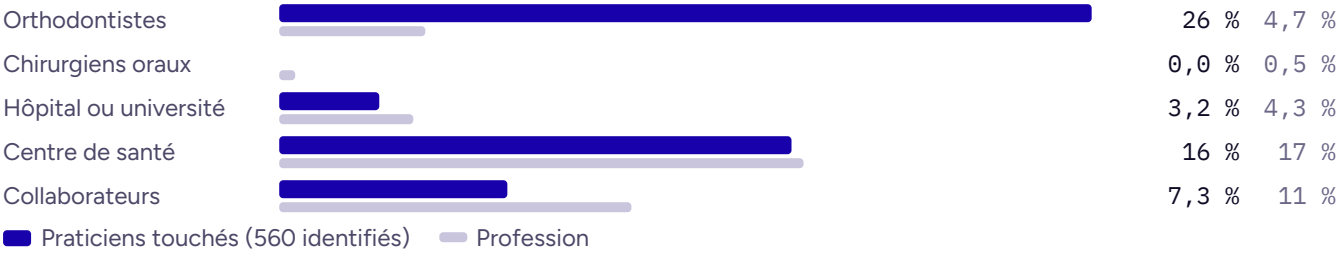
Ce qu'elle déclare, en % de la valeur



Conventions d'événement par format

Format	2022	2023	2024	2025
Formation ou atelier	**6**	·	2	·
Soirée ou réunion	**31**	·	·	·
Congrès ou salon	**12**	·	·	·
Symposium	**20**	·	1	·
Webinaire	**13**	·	·	·
Intitulé non renseigné	44	93	55	**193**

Qui elle touche en 2025



Contexte public

- L'engagement des omnipraticiens est présenté comme une priorité ; au 4e trimestre 2025, les volumes progressent de 5,3 % chez les omnipraticiens et de 8,9 % chez les orthodontistes, au niveau mondial (résultats 2025, février 2026)

À lire avec prudence

Depuis 2023, l'intitulé des événements est rarement renseigné : les formats ne sont pas lisibles. Align déclare depuis une entité suisse, sans SIREN.

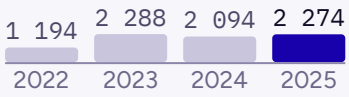
CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS · CAS 4 SUR 6

Hygiène bucco-dentaire : trois trajectoires, dont une au bénéfice d'étudiants

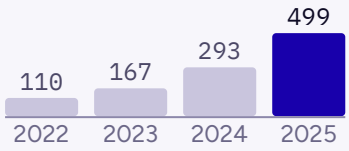
Philips, Procter & Gamble et U-Labs touchent chacune plus de 2 000 bénéficiaires en 2025, mais pas les mêmes. Philips multiplie ses échantillons, U-Labs voit sa portée divisée par deux, Procter & Gamble verse 477 k€ des 478 k€ reçus par des étudiants en 2025, d'où une partie 2 limitée aux praticiens en exercice. Mêmes échelles, étudiants compris.

Philips

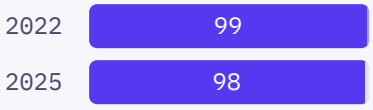
Bénéficiaires touchés



Valeur déclarée, en k€



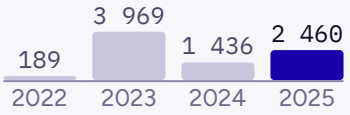
Nature de la valeur, 2022 et 2025



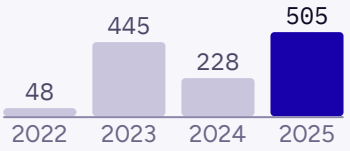
Échantillons : 98 % de la valeur 2025, 490 k€ contre 109 k€ en 2022. 219 € par praticien.

Procter & Gamble

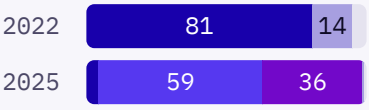
Bénéficiaires touchés



Valeur déclarée, en k€



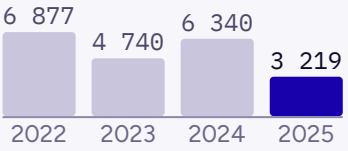
Nature de la valeur, 2022 et 2025



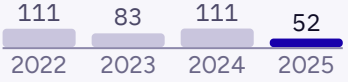
Depuis 2023, surtout des étudiants : matériel (3 745 en 2023, 1 401 en 2025), formation (1 224 en 2024, 966 en 2025). 94 % de sa valeur 2025 leur revient ; 94 praticiens en exercice sont touchés, pour 28 k€.

U-Labs · Unilever

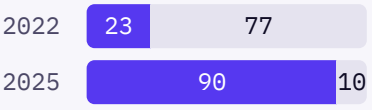
Bénéficiaires touchés



Valeur déclarée, en k€



Nature de la valeur, 2022 et 2025



Échantillons : 46 k€ en 2025, après 105 k€ en 2024 ; portée divisée par deux. 24 % de ses praticiens exercent en centre de santé (17 % de la profession).

Rémunérations · Échantillons et matériel · Formation · Repas · Déplacements et inscriptions · Autres, ou versé à moins de 10 praticiens

Contexte public

- U-Labs est la société d'Unilever pour le circuit pharmacie depuis avril 2020 (Fluocaril, Parogencyl) (Premium Beauty News, Vidal)

À lire avec prudence

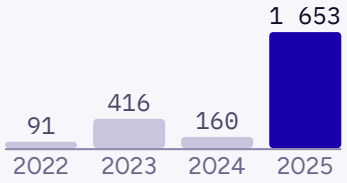
Les étudiants ne figurent pas dans l'Annuaire santé : le profil des bénéficiaires de Procter & Gamble n'est pas mesurable. Seuls les échantillons et le matériel au-dessus du seuil de déclaration de 10 € figurent dans la base.

CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS · CAS 5 SUR 6

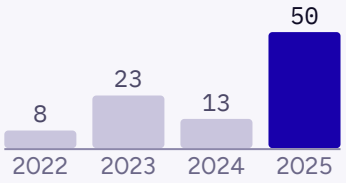
Haleon France : une portée multipliée par dix en 2025

Après trois années à moins de 500 praticiens, Haleon France en touche 1 653 en 2025. Ses réunions professionnelles passent de 64 à 299 conventions, pour la plupart consacrées à Sensodyne, Parodontax et Polident. L'entreprise déclare aussi des échantillons pour la première fois et fait appel à 20 intervenants.

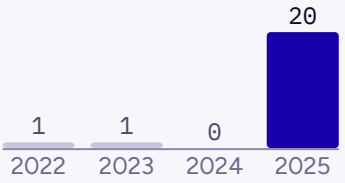
Praticiens touchés



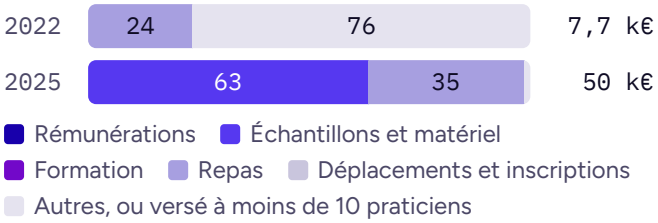
Valeur déclarée, en k€



Intervenants



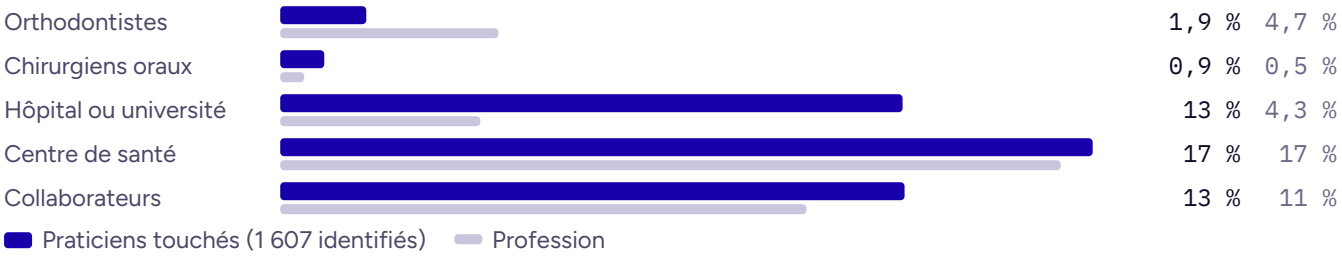
Ce qu'elle déclare, en % de la valeur



Conventions d'événement par format

Format	2022	2023	2024	2025
Soirée ou réunion	10	125	64	**299**
Congrès ou salon	·	2	**9**	·
Formation ou atelier	·	**1**	·	·
Intitulé non renseigné	·	·	·	**19**

Qui elle touche en 2025



Contexte public

- Baromètre Haleon-UFSBD de la santé bucco-dentaire, présenté en juin 2025 (UFSBD)
- Présence au congrès de l'ADF 2025 (Haleon Health Partner)

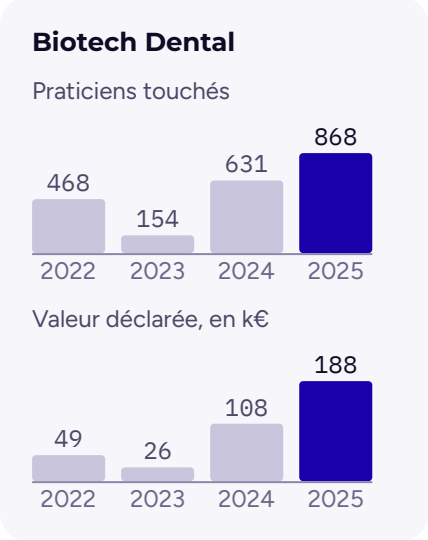
À lire avec prudence

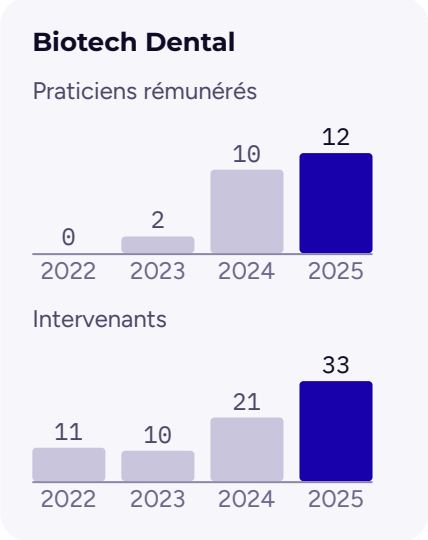
Une seule année de recul : la hausse est à confirmer avec les déclarations 2026. Haleon porte 87 % des conventions sur le thème de la prévention entre 2022 et 2025.

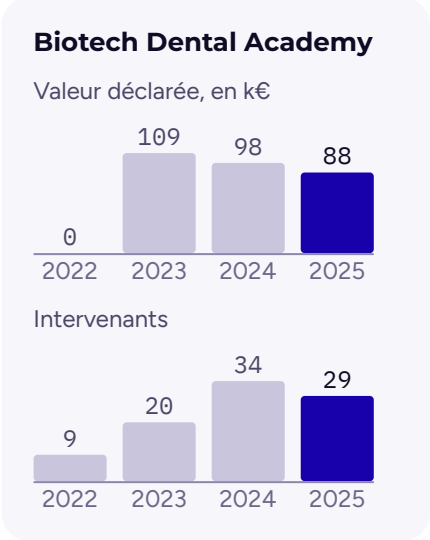
CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS · CAS 6 SUR 6

Biotech Dental : une portée presque doublée

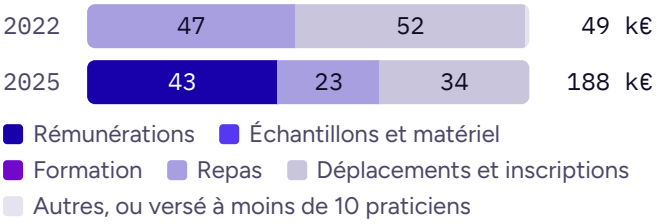
Détenue majoritairement par Henry Schein depuis 2023, Biotech Dental passe de 468 à 868 praticiens touchés entre 2022 et 2025 et multiplie sa valeur déclarée par 3,8. Biotech Dental Academy, sa structure de formation, déclare 27 conventions de formation et 29 intervenants en 2025.







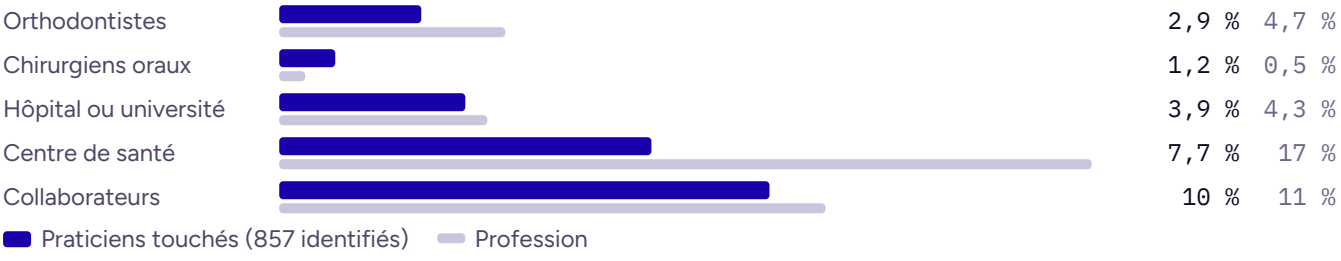
Biotech Dental, en % de la valeur



Biotech Dental Academy, conventions par format

Format	2022	2023	2024	2025
Formation ou atelier	·	4	24	27
Conférence thématique	·	3	48	42
Soirée ou réunion	·	·	6	·
Intitulé non renseigné	25	44	6	·

Qui touche Biotech Dental en 2025



Contexte public

- Henry Schein annonce une participation majoritaire dans Biotech Dental en décembre 2022, finalisée en avril 2023 (Dental Tribune, Business Wire)

À lire avec prudence

Biotech Dental et Biotech Dental Academy déclarent sous deux SIREN distincts, suivis séparément. La valeur déclarée par l'ensemble des entités du groupe Henry Schein figure page 28.

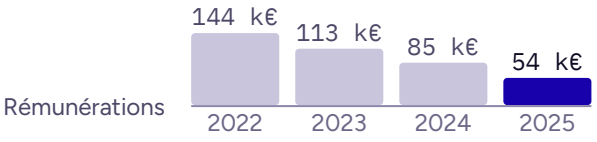
CHAPITRE 6 · QUATRE ANS DE MOUVEMENTS

Autres mouvements

Huit inflexions plus ponctuelles, lisibles dans les déclarations de 2022 à 2025.

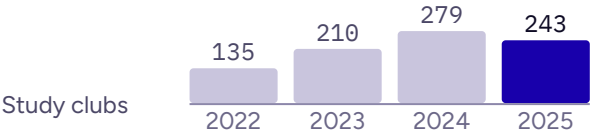
Dentsply Sirona France — Généralistes

184 conventions de symposium en 2024. Rémunérations de 144 k€ à 54 k€ entre 2022 et 2025.



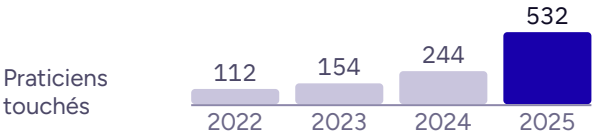
Coltene — Consommables

Study clubs d'endodontie de 135 à 243 conventions ; 92 % des conventions sur le thème de l'endodontie.



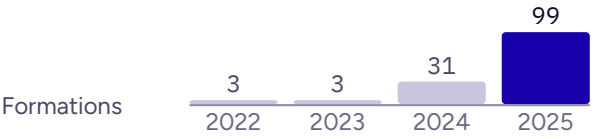
ResMed — Sommeil

Praticiens touchés multipliés par 4,8 ; formations de 6 à 28 conventions. Le sommeil est son thème, à 96 % des conventions du sujet.



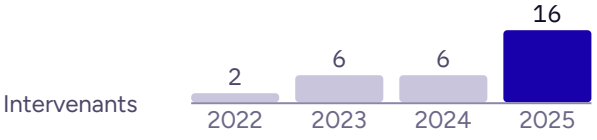
Ormco France — Orthodontie

Les frais d'inscription à des manifestations reculent (139 k€ en 2022, 2 k€ en 2025) ; la formation atteint 99 conventions en 2025.



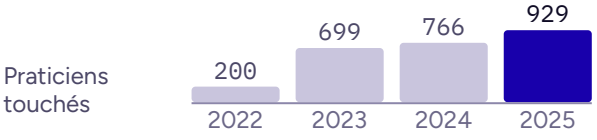
Septodont — Consommables

Intervenants de 2 à 16. 24 % des praticiens touchés exercent à l'hôpital ou à l'université, pour 4 % de la profession.



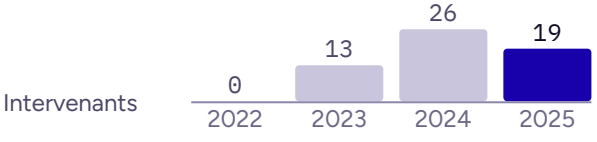
Global D — Implantologie

Portée multipliée par 4,6 ; 181 conventions de soirée en 2023, 56 de congrès en 2024, intitulés non renseignés en 2025.



Komet France — Consommables

Des intervenants apparaissent dans ses déclarations en 2023 : 13, puis 26 et 19 ; 47 à 57 k€ de rémunérations par an.



Acteon — Équipement

Acteon Distribution, entité du groupe Acteon distincte de Satelec, déclare pour la première fois en 2024 : 80 praticiens touchés, 159 en 2025, pour 47 k€.



Valeur : avantages et rémunérations. Formats déduits des intitulés de convention. Dentsply Sirona France renseigne rarement l'intitulé de ses événements en 2025.

KōlBase

07

CHAPITRE 7

Les structures du secteur

30,6 M€ engagés auprès de 1 295 structures de 2022 à 2025

1 € sur 3 pour l'ADF et son congrès

58 % de ce que les entreprises engagent auprès des structures et des praticiens en exercice va aux structures

CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR

Les engagements déclarés auprès des structures dépassent ceux auprès des praticiens

Au-delà des collaborations individuelles, les entreprises déclarent leurs engagements auprès de structures : associations, sociétés savantes, organismes de formation, universités, presse. Les montants y sont plus élevés, pour moins de bénéficiaires.

30,6 M€
engagés de 2022 à 2025 auprès de 1 295 structures distinctes, par 114 entreprises.

+16 %
de 7,3 M€ en 2022 à 8,4 M€ en 2025, quand les prix progressent de 8 %.

Deux mesures, en M€

	Structures	Praticiens
Avec les conventions	30,6	22,0
Hors conventions	14,0	11,9

Les structures dépassent les praticiens dans les deux cas.

Dix familles de structures

Famille de structures	Montant 2022-2025	Part	Structures	2022 → 2025
ADF et son congrès	10,5 M€	34 %	1	+19 %
Sociétés savantes et associations	6,8 M€	22 %	415	+23 %
Organismes de formation	5,9 M€	19 %	263	−17 %
Universités et hôpitaux	2,5 M€	8 %	151	×2,6
Presse et médias	2,2 M€	7 %	36	−56 %
Prévention et patients	1,6 M€	5 %	8	+76 %
Cabinets, centres et autres	502 k€	2 %	296	+56 %
Associations étudiantes	188 k€	0,6 %	62	+53 %
Syndicats et instances	148 k€	0,5 %	45	−7 %
Agences et organisateurs	128 k€	0,4 %	18	×2,0

Lecture : les sociétés savantes et associations reçoivent 6,8 M€, dont 2,7 M€ pour la Fédération française d'orthodontie et ses Journées. Les dix premières structures, l'ADF comprise, concentrent 62 % des montants ; la moitié des structures reçoit moins de 1 560 € en quatre ans.

Montant consolidé : montant de chaque convention, ou des avantages et rémunérations qui lui sont rattachés s'ils sont plus élevés, plus les avantages et rémunérations sans convention retrouvée ; année de signature ou de versement. Bénéficiaires personnes morales rattachés au dentaire par l'entreprise ou par leur intitulé, hors praticiens, étudiants, vétérinaires et influenceurs ; 1,4 M€ versés à des structures hors dentaire (cardiologie, oncologie, esthétique médicale…) sont écartés. Pour les entreprises dont le dentaire n'est qu'une activité (hygiène bucco-dentaire, 3M, Solventum), seules les structures à l'intitulé dentaire sont retenues. Chaque structure est rangée dans une seule famille. Rattachements et passage de l'export aux données retenues : page 53.

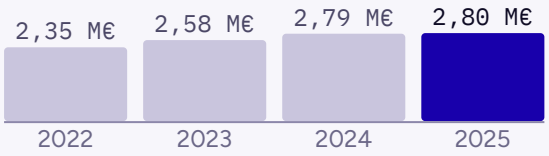
CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR

Le congrès de l'ADF, un euro sur trois

Deux congrès reçoivent 43 % des montants déclarés auprès des structures, d'abord pour des stands : 83 % des montants de l'ADF, 82 % de ceux de la FFO.

Association dentaire française (ADF)

Elle organise chaque novembre à Paris le congrès annuel de la profession et reçoit 10,5 M€ sur quatre ans, 34 % des montants déclarés auprès des structures.



34
entreprises déclarantes en 2025, 40 en 2022

82 k€
par entreprise en 2025, 59 k€ en 2022

Part de chaque métier

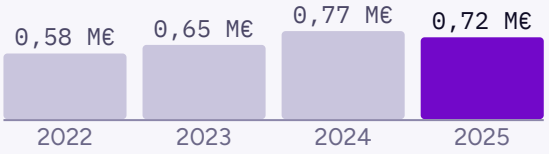
Équipement, imagerie	23 %
Consommables	21 %
Distributeurs	20 %
Implantologie	19 %
Hygiène	9 %

Premières entreprises (30 % pour les cinq)

Mega Dental	7 %
Planmeca	6 %
Biotech Dental	6 %
GACD	6 %
Henry Schein France	5 %

Journées de l'orthodontie (FFO)

La Fédération française d'orthodontie organise chaque année ces Journées et reçoit 2,7 M€ sur quatre ans, 9 % des montants déclarés.



15
entreprises déclarantes en 2025, 9 en 2022

90 %
des montants pour les dix premières entreprises

Part de chaque métier

Orthodontie	83 %
Consommables	9 %
Équipement, imagerie	5 %

Premières entreprises (68 % pour les cinq)

Ormco France	18 %
RMO Europe	14 %
American Orthodontics	13 %
Orthoplus	13 %
Align Technology	11 %

Lecture : moins d'entreprises déclarent auprès de l'ADF, mais chacune y engage davantage : 82 k€ en moyenne en 2025. 17 entreprises y déclarent chaque année de 2022 à 2025.

À RETENIR

Côté praticiens, les congrès financés restent rares (page 34). Les entreprises soutiennent les grands congrès par les stands et les partenariats, plus qu'en y invitant des praticiens.

Montants consolidés, année de signature. Les entreprises qui ne relèvent pas de Transparence Santé (laboratoires de prothèse, prestataires de services) et les inscriptions des congressistes n'y figurent pas : ces montants ne décrivent pas le budget des congrès.

CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR

Sociétés savantes et associations : un réseau dense, des montants modestes

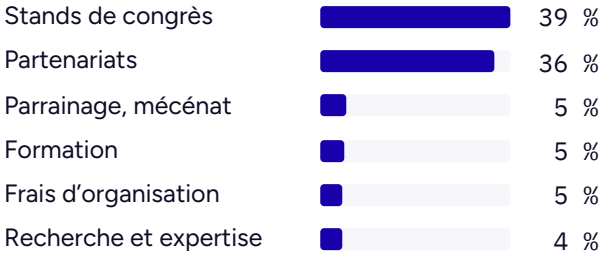
Hors Fédération française d'orthodontie, les sociétés savantes et associations scientifiques reçoivent 4,1 M€ de 2022 à 2025, en hausse de 22 %. Sections régionales et study clubs compris, elles forment la famille la plus nombreuse.

4,1 M€
auprès de 414 structures, hors FFO, par 63 entreprises.

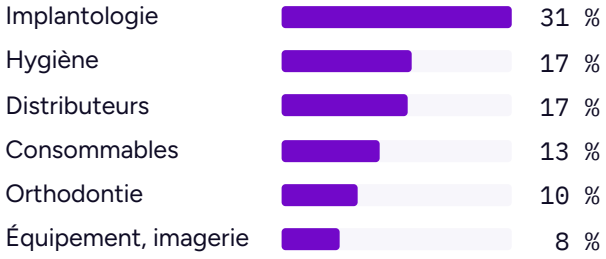
2 000 €
reçus en quatre ans par la moitié d'entre elles, ou moins.

75
reçoivent au moins 10 000 € en quatre ans et concentrent 82 % des montants.

Nature des engagements



Métier des entreprises



Moins d'une structure sur cinq reçoit 82 % des montants

Montant reçu en quatre ans	Part des structures	Part des montants
Moins de 2 000 €	49 % · 204	4 %
2 000 à 10 000 €	33 % · 135	15 %
10 000 à 100 000 €	16 % · 66	44 %
100 000 € et plus	2 % · 9	37 %

Lecture : les stands de congrès représentent 39 % des montants reçus par ces structures, les partenariats 36 %. Les entreprises d'implantologie en apportent 31 %. Parmi les 75 structures qui reçoivent au moins 10 000 €, la moitié compte trois entreprises déclarantes ou moins.

Ce que les déclarations ne montrent pas

- Les ressources propres des sociétés : cotisations, inscriptions des praticiens, subventions et dons hors industrie de santé. Les montants déclarés ne disent rien de leur part dans un budget.
- Une partie des apports en nature : 211 conventions avec des structures sont déclarées sans montant.

Familles attribuées d'après l'intitulé ; aucune structure n'est citée, hors les deux congrès de la page précédente. Montants consolidés 2022-2025.

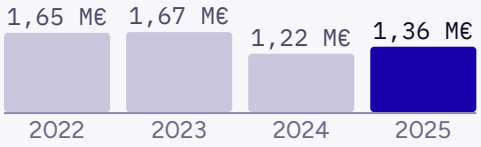
CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR

Formation et université : l'implantologie finance la formation, l'université progresse

Les organismes de formation reçoivent 19 % des montants, apportés à 60 % par les entreprises d'implantologie. Les universités et hôpitaux pèsent moins, mais leurs montants ont plus que doublé depuis 2022.

Organismes de formation

263 structures

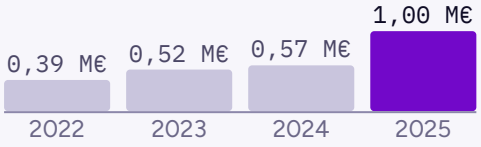


5,9 M€ sur quatre ans, −17 % entre 2022 et 2025 : formation (30 %), partenariats (26 %), stands (18 %). Les entreprises d'implantologie en apportent 60 %. Une partie de ces organismes a été créée par des praticiens ; aucun n'est nommé.

Nobel Biocare France	41 %
Henry Schein France	11 %
Dentsply Sirona France	9 %

Universités, facultés et hôpitaux

151 structures

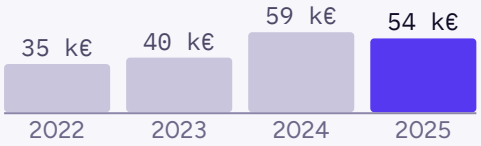


2,5 M€ sur quatre ans, ×2,6 entre 2022 et 2025 : partenariats (35 %), formation (19 %), recherche (13 %), matériel prêté ou donné (10 %). En 2025, trois engagements en forment la moitié : une étude clinique, un diplôme universitaire, un partenariat.

Philips	22 %
Satelec	20 %
Septodont	18 %

Associations étudiantes

62 structures



188 k€ sur quatre ans, +53 % entre 2022 et 2025, pour 62 associations et corporations. Les entreprises de l'hygiène en apportent 61 %, celles de l'implantologie 24 %.

Philips	44 %
Nobel Biocare France	13 %
Haleon France	9 %

Lecture : Nobel Biocare France apporte 41 % des montants reçus par les organismes de formation. Côté université, Philips, Satelec et Septodont en apportent ensemble 60 %.

Montants consolidés 2022-2025. Organismes de formation : structures déclarées comme telles ou dont l'intitulé le désigne. Universités et hôpitaux : facultés, UFR, diplômes universitaires, CHU, associations hospitalo-universitaires, collèges d'enseignants.

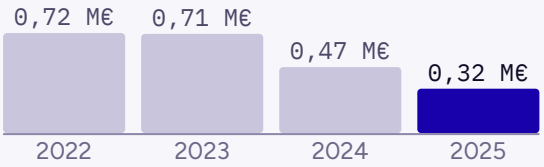
CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR

La presse recule, la prévention progresse

Deux familles évoluent en sens inverse. Les montants déclarés auprès de la presse professionnelle diminuent de moitié en quatre ans ; ceux qui vont aux actions de prévention et aux associations de patients augmentent, surtout en 2025.

Presse et médias

36 structures



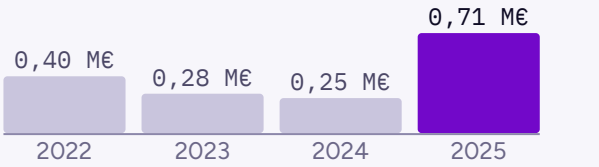
2,2 M€ sur quatre ans, −56 % entre 2022 et 2025. Publicité et édition en forment 64 %. Plusieurs entreprises cessent d'y déclarer après 2022 ou 2023, dont Philips et Procter & Gamble ; Dentsply Sirona France passe de 524 k€ en 2023 à 173 k€ en 2025.

Premières entreprises, part des montants

Dentsply Sirona France	57 %
Sunstar France	12 %
Philips	6 %

Prévention et patients

8 structures



1,6 M€ sur quatre ans, +76 % entre 2022 et 2025, pour l'essentiel en partenariats (86 %). Une structure nationale de prévention en reçoit la quasi-totalité ; elle n'est pas nommée.

Métier des entreprises, part des montants

Hygiène	57 %
Laboratoires pharmaceutiques	20 %
Consommables	9 %

Trois familles plus modestes

Cabinets, centres et autres	502 k€	296 structures	Sociétés d'exercice de praticiens, centres de santé, fondations : aucune n'est nommée.
Agences et organisateurs	128 k€	18 structures	Agences mandatées pour organiser un congrès ou une soirée.
Syndicats et instances	148 k€	45 structures	Syndicats, unions régionales, associations d'assistants dentaires : surtout des stands.

Lecture : Dentsply Sirona France apporte 57 % des montants reçus par la presse et les médias de 2022 à 2025.

À RETENIR

Aucune famille de structures ne reçoit plus du quart des montants des entreprises de l'hygiène bucco-dentaire. Pour les autres métiers, la première famille en reçoit de 37 % à 82 % (page 52).

Montants consolidés 2022-2025. Une baisse des achats d'espaces publicitaires déclarés peut traduire un changement de pratique de déclaration autant que de dépense.

CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR

Chaque métier a ses structures, et sa façon de partager entre structures et praticiens

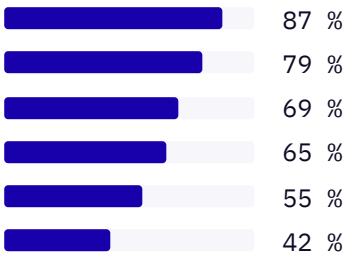
L'équipement mise sur le congrès de l'ADF, l'implantologie sur les organismes de formation, l'orthodontie sur ses sociétés savantes. L'hygiène bucco-dentaire répartit ses montants entre prévention, congrès, sociétés savantes, université et presse.

Répartition des montants de chaque métier entre les familles de structures

Métier de l'entreprise	ADF	Sociétés savantes	Formation	Université	Presse	Prévention	Autres
Équipement, imagerie	**60 %**	11 %	12 %	13 %	2 %	0 %	2 %
Consommables	**48 %**	17 %	11 %	16 %	0 %	3 %	5 %
Généralistes et distributeurs	**37 %**	13 %	22 %	2 %	22 %	2 %	1 %
Hygiène	22 %	18 %	2 %	16 %	15 %	**23 %**	5 %
Implantologie	26 %	17 %	**46 %**	5 %	2 %	0 %	4 %
Orthodontie	8 %	**82 %**	2 %	1 %	2 %	3 %	4 %

Part des structures dans les montants, structures et praticiens réunis : 60 % pour les six métiers du dentaire (29,4 M€ et 19,6 M€)

Par métier



Par entreprise

Surtout des structures	
GACD	> 99 %
Mega Dental	99 %
Planmeca	99 %
Henry Schein France	80 %
Surtout des praticiens	
Anthogyr	0 %
Biotech Dental Academy	7 %
Align Technology	32 %
ZimVie France	33 %
Nobel Biocare France	35 %

Lecture : les entreprises d'équipement engagent 87 % de leurs montants auprès de structures, celles de l'implantologie 42 % : pour l'implantologie, les collaborations avec les praticiens pèsent davantage.

Montants consolidés 2022-2025, même méthode pour les structures et les praticiens en exercice. Pour les entreprises dont le dentaire n'est qu'une activité (hygiène notamment), seules les structures à l'intitulé dentaire sont retenues : leur part est un minimum. Exemples parmi les entreprises du dentaire qui engagent au moins 0,5 M€ en quatre ans, structures et praticiens réunis.

CHAPITRE 7 · LES STRUCTURES DU SECTEUR · À RETENIR

Un euro sur trois pour un congrès, des montants modestes pour la plupart des structures

Les engagements déclarés auprès des structures dépassent ceux auprès des praticiens, et quelques structures en reçoivent l'essentiel. Quatre constats, et ce qu'ils suggèrent.

30,6 M€ engagés auprès des structures de 2022 à 2025, contre 22,0 M€ pour les praticiens en exercice : 58 % pour les structures. Avantages et rémunérations seuls, 14,0 M€ contre 11,9 M€.

1 € sur 3 va à l'ADF et à son congrès ; avec les Journées de l'orthodontie, deux congrès reçoivent 43 % des montants.

62 % des montants pour dix structures. La moitié des 1 295 structures reçoit moins de 1 560 € en quatre ans.

×2,6 pour les universités et hôpitaux entre 2022 et 2025, −56 % pour la presse professionnelle.

Pour les entreprises

- Suivre les engagements auprès des structures comme les collaborations individuelles : objectifs, retombées, renouvellement. Ils représentent davantage que les collaborations individuelles dans les montants déclarés.
- Rapprocher stands, partenariats et formations d'un même calendrier, plutôt que de les décider structure par structure.

Pour les structures

- Les déclarations rendent publics les montants de chaque partenariat. Publier ses partenaires et la part de l'industrie dans ses ressources permet d'en donner une lecture complète.
- Les entreprises déclarent une même structure sous des intitulés variables : leur communiquer un nom et un SIREN constants facilite la lecture des déclarations.

Méthode

Export de l'API Transparence Santé du 29 octobre 2026 : déclarations datées de 2022 à 2025 au bénéfice de personnes morales (associations, sociétés savantes, organismes de formation, établissements, presse), hors professionnels de santé, étudiants, vétérinaires et influenceurs, dont l'entreprise est un fabricant ou un distributeur du dentaire ou dont l'intitulé est dentaire. 8 870 lignes : 489 écartées (structures médicales et vétérinaires, homonymes, 232 lignes d'une entreprise d'esthétique médicale), 8 381 retenues (4 858 conventions, 1 349 avantages, 2 174 rémunérations). Pour les entreprises dont le dentaire n'est qu'une activité, seules les structures à l'intitulé dentaire sont retenues. Familles attribuées par KolBase d'après l'intitulé et la catégorie déclarée. À la différence du reste de l'étude, les montants des conventions sont retenus, car un stand ou un partenariat n'est souvent déclaré qu'en convention ; ils sont consolidés pour ne pas compter deux fois une convention et les paiements qui s'y rattachent. 79 % des avantages et rémunérations (85 % des montants) sont rattachés à une convention du fichier ; les rémunérations sans convention retrouvée (1,8 % du total) peuvent en doubler une. Une convention pluriannuelle compte l'année de sa signature, un avantage ou une rémunération celle de son versement.

KōlBase

08

CHAPITRE 8

Demain : construire le lien avec les praticiens

4 sur 5 praticiens liés à une seule entreprise

2,4 % des praticiens de centre de santé conviés à un événement

7 recommandations pour 2026-2030

CHAPITRE 8 · DEMAIN

Neuf forces à l'œuvre d'ici 2030

Neuf forces vont peser sur la stratégie des entreprises du dentaire d'ici 2030. Pour chacune, ce que les déclarations de 2022-2025 en reflètent déjà.

DÉMOGRAPHIE

49 913

chirurgiens-dentistes inscrits à l'Ordre en 2025 ; environ la moitié des nouveaux inscrits sont diplômés dans un autre pays de l'UE.

Dans les déclarations : un intervenant de 2025 sur trois est nouveau.

ONCD

CENTRES ET GROUPES

15,8 %

des dépenses de soins dentaires de ville réalisées en centre en 2024, contre 8,3 % en 2014.

Dans les déclarations : 2,4 % des praticiens de centre conviés à un événement en 2025.

DREES

PRÉVENTION

3-24 ans

examen M'T dents annuel depuis avril 2025 ; remboursement des soins courants ramené à 40-50 % en 2027, taux à fixer.

Dans les déclarations : échantillons : de 5 % à 17 % de la valeur, à 84 % chez une entreprise en 2025.

Assurance maladie, décret du 21 août 2026

NUMÉRIQUE

44 %

des cabinets équipés en scanner ou CBCT fin 2023 ; la location progresse (Align, monde).

Dans les déclarations : moins de 300 intitulés d'événement par an sur le numérique, pour moitié chez une entreprise.

Comident-UFSBD, Align

ALIGNEURS

2,61 M

de cas Invisalign en 2025 dans le monde ; priorité donnée aux omnipraticiens.

Dans les déclarations : 74 % d'omnipraticiens parmi les praticiens touchés par Align.

Align Technology

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

18

logiciels d'IA dentaire autorisés par la FDA en 2025 ; règles européennes au 2 août 2028.

Dans les déclarations : aucun intitulé exploitable (56 %) ne mentionne l'IA.

Innolitics, UE (2026/1744)

FORMATION CONTINUE

2026

référentiel de certification périodique : une action labellisée est sans lien financier direct avec les entreprises.

Dans les déclarations : formation : de 0,8 % à 4,2 % de la valeur reçue par les praticiens en exercice.

Référentiel du 26 février 2026

DURABILITÉ

−5 %

d'émissions par an visés pour la santé ; amalgame interdit dans les soins depuis janvier 2025.

Dans les déclarations : transport et hébergement : de 8 % à 15 % de la valeur.

Parlement européen, UFSBD

VIEILLISSEMENT

16,5 M

de personnes de 65 ans ou plus en 2030 ; près d'un million d'implants posés en 2023.

Dans les déclarations : implantologie : 34 % de la valeur, 45 % des intervenants.

Insee, HAS

Sources détaillées en page 62. Pistes et recommandations pages 56 à 60. Données nationales sauf mention contraire ; déclarations : praticiens en exercice.

CHAPITRE 8 · DEMAIN · PISTE 1 SUR 5

Événements : plus courts, plus proches, prolongés en ligne

Les déclarations montrent des formats de proximité en croissance et des congrès financés rares. Les grands congrès, eux, se prolongent en ligne.

Ce que montrent les déclarations

×7,5
conventions de study club de 2022 à 2025, pour 75 sessions en 2025 et 13 praticiens par session en médiane

260 €
médians par participant à un congrès, contre 74 € pour un study club et 50 € pour une soirée

1 sur 3
convention d'événement débute entre septembre et novembre ; août en compte 0,6 %

Ce qui change

- EuroPerio11 (Vienne, 2025) : plus de 10 000 participants, accès virtuel complet aux sessions en direct et à la demande (EFP, mai 2025)
- Le réseau ITI compte plus de 1 000 study clubs dans le monde, d'environ 25 membres chacun (ITI, 2026)
- Depuis 2018, le code MedTech Europe interdit le parrainage direct de professionnels pour les congrès organisés par des tiers (MedTech Europe)

Recommandation

01 **Miser sur des formats de proximité, jugés sur leurs suites** `2026-2027`

Ce que montrent les données : 1 082 conventions de study club en 2025 pour 75 sessions ; un participant reçoit 260 € médians pour un congrès, 74 € pour un study club.

- → Des study clubs de 10 à 25 praticiens, au programme choisi par le groupe, ouverts aux assistants ou réservés aux centres de santé.
- → Un replay sous-titré pour chaque session soutenue, plutôt qu'une hospitalité supplémentaire.
- → Des hubs régionaux reliés à un plateau plutôt qu'un déplacement national, et une partie des événements au printemps.
- → Juger chaque événement sur ses suites à 30 jours, pas sur sa seule fréquentation.

Indicateur de suivi : part des participants qui reviennent ou appliquent la pratique présentée, 30 jours après la session.

Déclarations 2022-2025, formats déduits de l'intitulé (pages 34 et 36). Sources : efp.org (EuroPerio11) ; iti.org/study-clubs ; MedTech Europe Code (2017). Recommandations de KolBase, dont l'efficacité reste à évaluer, sous réserve du dispositif d'encadrement des avantages et du code de déontologie.

CHAPITRE 8 · DEMAIN · PISTE 2 SUR 5

Formation : des parcours structurés et indépendants

La formation pèse davantage dans la valeur déclarée, mais elle reste concentrée chez quelques déclarants. La certification périodique, elle, écarte les actions financées par l'industrie de la labellisation.

Ce que montrent les déclarations

0,8 → 4,2 %
part de la formation dans la valeur reçue par les praticiens en exercice, de 2022 à 2025 ; un déclarant en porte 97 % en 2025

481
conventions de formation ou d'atelier pratique en 2025, pour 132 sessions

74 %
d'omnipraticiens parmi les praticiens touchés par Align Technology en 2025

Ce qui change

- Un congrès financé par des industries de santé ne peut pas être labellisé au titre de la certification périodique ; le référentiel exige l'absence de lien financier direct (référentiel CNP)
- Le Campus Anthogyr forme plus de 800 dentistes, assistants et prothésistes par an, en sessions de 5 à 20 participants (Straumann, catalogue 2025)
- Dentsply Sirona structure ses cursus à la demande en trois niveaux : fondamental, procédure, maîtrise (Dental Products Report, 2023)

Recommandations

02 **Séparer la formation de la promotion** — 2026-2028

Ce que montrent les données : la certification périodique ne labellise que des actions sans lien financier direct avec les entreprises ; la formation déclarée reste portée par quelques entreprises.

→ Des contenus co-construits avec des universités, des sociétés savantes ou des organismes indépendants, sous un comité scientifique.

→ Des parcours à niveaux (découverte, procédure, maîtrise), ouverts aux non-clients, et un volet promotionnel distinct.

Indicateur de suivi : part des actions validées par un comité scientifique indépendant.

03 **Former les omnipraticiens à la sélection des cas en orthodontie** — 2026-2028

Ce que montrent les données : les omnipraticiens forment les trois quarts des praticiens touchés par Align Technology ; Ormco France passe à 99 conventions de formation en 2025.

→ Des parcours gradués du cas simple au cas complexe, avec un mentorat de 6 à 12 mois par des orthodontistes rémunérés par convention.

→ Un suivi des résultats cliniques des premiers cas, partagé avec le praticien.

Indicateur de suivi : omnipraticiens formés et premiers cas suivis à six mois.

Déclarations 2022-2025 (pages 16 et 34). Sources : référentiel de certification périodique des chirurgiens-dentistes (CNP) ; straumann.com, catalogue Campus Anthogyr 2025 ; dentalproductsreport.com (19 juillet 2023). Recommandations de KolBase, dont l'efficacité reste à évaluer.

CHAPITRE 8 · DEMAIN · PISTE 3 SUR 5

Digital : le présentiel reste le pivot, le numérique prolonge

Le numérique laisse peu de traces dans les déclarations : un webinaire ou un contenu en ligne n'y apparaît que s'il donne lieu à une convention ou à un avantage. Les enquêtes auprès des professionnels de santé montrent qu'il complète la relation en face à face plus qu'il ne la remplace.

Ce que montrent les déclarations

72
conventions de webinaire de 2022 à 2025, pour 18 entreprises

8
praticiens conviés à un webinaire déclaré en quatre ans : ces formats laissent peu de traces

56 %
des intitulés d'événement sont exploitables ; aucun ne mentionne l'intelligence artificielle de 2022 à 2025

Ce qui change

- Le face-à-face représente environ 40 % du mix de canaux préféré par les professionnels de santé, le courriel 15 % (IQVIA, novembre 2025)
- Près de 80 % des contenus approuvés par les laboratoires sont rarement ou jamais utilisés par les équipes terrain (Veeva, mai 2025)
- Environ 44 % des cabinets sont équipés d'un scanner intra-oral ou d'un cone beam fin 2023 (COMIDENT-UFSBD, 2024)

Recommandation

04 **Vendre le numérique comme un service, préparer l'IA clinique** `2026-2030`

Ce que montrent les données : 44 % des cabinets équipés fin 2023 ; 18 logiciels d'IA dentaire autorisés par la FDA en 2025 ; en Europe, obligations des IA à haut risque des dispositifs médicaux au 2 août 2028.

- → Un abonnement qui inclut la formation au flux numérique, le lien avec le laboratoire et la mesure d'usage.
- → Des contenus en ligne reliés à un événement (préparation, replay, cas de suivi), moins nombreux et mieux suivis.
- → Un premier rendez-vous sur l'IA au cabinet, co-construit avec des universitaires et ouvert aux assistants, avec une formation à la lecture critique des outils.

Indicateur de suivi : usage effectif des outils à six mois chez les cabinets abonnés.

Déclarations 2022-2025, intitulés d'événement. Enquêtes IQVIA et Veeva menées surtout auprès de médecins : ordres de grandeur à transposer avec prudence. Sources : iqvia.com (17 novembre 2025) ; Veeva Pulse (29 mai 2025) ; communiqué COMIDENT-UFSBD (29 mai 2024) ; Innolitics (décembre 2025) ; règlements (UE) 2024/1689 et 2026/1744. Recommandations de KolBase, dont l'efficacité reste à évaluer.

CHAPITRE 8 · DEMAIN · PISTE 4 SUR 5

Nouvelles cibles : centres de santé, praticiennes, jeunes praticiens, assistants

Les intervenants ressemblent peu à la profession telle qu'elle devient. Plusieurs publics sont moins sollicités que leur poids, alors que ce poids augmente.

Ce que montrent les déclarations

2,4 %
des praticiens de centre de santé conviés à un événement en 2025, contre 4,5 % en cabinet de groupe

26 %
de praticiennes parmi les intervenants, pour 52 % de la profession

4 204
assistants dentaires avec un lien déclaré en 2025

Ce qui change

- Les centres de santé dentaires passent de 896 en 2020 à 1 252 en 2023 ; leur comité dentaire partage la responsabilité de la formation continue (Sénat, octobre 2025 ; loi du 19 mai 2023)
- La part des chirurgiens-dentistes formés à l'étranger passe de 4 % à 14 % entre 2012 et 2021 (Sénat, rapport n° 84)
- La proposition de loi créant l'assistant en santé bucco-dentaire a été adoptée par le Sénat le 6 novembre 2025 ; elle n'est pas en vigueur (Sénat, texte n° 16)

Recommandations

05 **Traiter les centres et les groupes comme des comptes à part** `2026-2027`

Ce que montrent les données : les centres de santé forment 17 % de la profession et 12 % des conviés ; ils sont pourtant un peu plus souvent concernés que les cabinets individuels.

→ Un plan de formation construit avec le comité dentaire, sur site, pour les praticiens salariés et les assistants.

→ Un référent clinique par groupe, et la vérification de l'agrément de l'ARS avant tout partenariat.

Indicateur de suivi : part des praticiens de centre conviés, au regard de leurs 17 % de la profession.

06 **Ouvrir les cercles d'experts et accompagner l'installation** `2026-2030`

Ce que montrent les données : 93 % des intervenants n'ont de contrat qu'avec une seule entreprise dans l'année ; environ la moitié des 2 567 nouveaux inscrits de 2025 sont diplômés dans un autre pays de l'UE.

→ Un repérage annuel de nouveaux profils (omnipraticiennes, jeunes installés, praticiens de centre) et un objectif de praticiennes intervenantes, suivi dans ses déclarations.

→ Un module sur l'exercice en France pour les diplômés à l'étranger, et des modules pour les assistants prêts à suivre le futur cadre.

Indicateur de suivi : nouveaux intervenants chaque année, et part des praticiennes.

Déclarations 2025 et Annuaire santé (pages 12 et 10). Sources : Sénat, rapport n° 84 (2025-2026) et texte adopté n° 16 ; loi n° 2023-378 du 19 mai 2023 ; ONCD, rapport d'activité 2025. Assistants dentaires : hors périmètre de l'étude. Recommandations de KolBase, dont l'efficacité reste à évaluer.

CHAPITRE 8 · DEMAIN · PISTE 5 SUR 5

Mesure et conformité : piloter la relation avec ses propres données

Transparence Santé publie, pour chaque entreprise, la trace de ses collaborations. Ces données permettent de suivre sa relation avec les praticiens, à condition d'être bien renseignées.

Ce que montrent les déclarations

14 sur 31
entreprises de plus de 100 déclarations, avec des conventions, renseignent bien le RPPS, l'intitulé et l'objet en 2025

36 %
des contrats d'intervenant ne déclarent pas de montant, de 2022 à 2025

4 %
de la valeur 2025 répète exactement un autre versement : doublons possibles

Ce qui change

- Le modèle de Kirkpatrick évalue une formation sur quatre niveaux : satisfaction, connaissances, transfert en pratique, résultats (J Dent Educ, 2023)
- L'impact du DPC sur les pratiques n'est pas encore mesuré, faute de méthode stabilisée (IGAS, rapport publié en 2025)
- Les industriels de santé suivent l'« alignement » entre le canal préféré d'un professionnel et celui qu'il reçoit (IQVIA, 2025)

Recommandation

07 **Piloter par la donnée, à commencer par ses propres déclarations** 2026

Ce que montrent les données : 2 049 conventions sans intitulé en 2025 ; les échantillons passent de 5 % à 17 % de la valeur, dont 84 % déclarés par une entreprise : sans indicateur patient, la prévention se mesure au volume distribué.

→ Évaluer chaque programme sur quatre niveaux : satisfaction, connaissances, pratique à trois ou six mois, résultats ; confier un programme phare à une équipe universitaire.

→ Un tableau de bord annuel tiré de ses déclarations : portée, part de chaque cible touchée, renouvellement des experts, empreinte des événements.

→ Des déclarations complètes (RPPS, intitulé, objet précis, montant) : une donnée lisible protège l'entreprise et le praticien.

Indicateur de suivi : part des déclarations complètes (RPPS, intitulé, objet précis, montant).

Déclarations 2022-2025 ; critères de qualité décrits page 62. Sources : Journal of Dental Education (juillet 2023) ; rapport IGAS sur l'ANDPC (mai 2023, publié en mars 2025) ; iqvia.com (17 novembre 2025). Recommandations de KolBase, dont l'efficacité reste à évaluer.

ANNEXE · PARTIE 1

Méthodologie et sources

Source

Base publique Transparence Santé, publiée par le ministère chargé de la santé et référencée sur data.gouv.fr. Les entreprises y déclarent les conventions, avantages et rémunérations accordés aux professionnels de santé (articles L.1453-1 et suivants du Code de la santé publique). Extraction complète du 28 octobre 2026 par l'API du site : professions dentaires (188 353 lignes) et médecins en 2025 (1 342 418 lignes).

Périmètre et période

Profession « chirurgien-dentiste » : 134 583 déclarations datées de 2022 à 2025, années complètes. Étudiants compris, sauf mention « en exercice ». Assistants dentaires exclus. L'extraction ne contient qu'une faible part des déclarations antérieures à mi-2021 (1 431 en 2020, contre 29 736 en 2022) : l'étude commence donc en 2022, première année complète ; 2026 n'est pas analysé. Des déclarations tardives peuvent encore relever légèrement les chiffres 2025.

Définitions

Valeur transférée : avantages et rémunérations, en euros courants. Les montants des conventions, souvent prévisionnels, ne sont pas additionnés. Un praticien : un numéro RPPS, à défaut l'identifiant de la base. Un intervenant : une convention « contrat d'intervenant à une manifestation ». Une entreprise : un SIREN (172 en 2025), à défaut l'identifiant déclarant. Région : celle de l'adresse le plus souvent déclarée (Corse rattachée par code postal).

Regroupements

Objets de convention : études de marché et enquêtes, participation à une manifestation, intervention, expertise et conseil, formation, recherche, hospitalité (conventions « Autre » comprises lorsque leur libellé l'indique). Natures d'avantage : repas et collations, échantillons, matériel, formation, transport, hébergement, inscriptions.

Référentiels

47 636 chirurgiens-dentistes et 237 200 médecins en activité au 1er janvier 2025 (DREES). Effectifs régionaux estimés à partir des densités DREES et des populations Insee 2025. Profils (page 12) : Annuaire santé, 53 552 chirurgiens-dentistes avec une activité renseignée, appariés par numéro RPPS et comparés en parts. Exercice mixte : activité libérale et salariée.

Limites

Les déclarations sont faites par les entreprises et leur qualité varie. Dix-sept lignes aux dates erronées sont écartées. En 2025, 4 % de la valeur répète exactement un autre versement (même praticien, entreprise, date et montant) : doublons possibles, conservés. 473 praticiens sans RPPS sont comptés par leur identifiant. Quelques déclarants pèsent lourd dans certaines catégories. L'annuaire décrit la situation d'octobre 2026 et la civilité n'est qu'un titre administratif.

Données personnelles. Le fichier source nomme les bénéficiaires ; ce document ne publie que des agrégats.
Vérification. Chiffres clés recalculés par un second traitement, écrit à part.

Sources

Transparence Santé — transparence.sante.gouv.fr (jeu « declarations ») et data.gouv.fr/datasets/transparence-sante-1
Agence du numérique en santé, Annuaire santé, extractions en libre accès (RPPS) — data.gouv.fr
DREES, chirurgiens-dentistes en activité au 1er janvier 2025, cité par L'Information dentaire — information-dentaire.fr
DREES, 237 200 médecins en activité au 1er janvier 2025 — drees.solidarites-sante.gouv.fr
Insee, professionnels de santé au 1er janvier 2025, comparaisons régionales — insee.fr/fr/statistiques/2012677
Insee, estimation de la population au 1er janvier 2025 par région — insee.fr/fr/statistiques/2012730

ANNEXE · PARTIE 2 ET SOURCES

Méthodologie et sources

Source et périmètre

Base publique Transparence Santé, publiée sur data.gouv.fr sous licence CC BY-NC-SA 4.0 et réutilisée dans le respect de sa finalité de transparence. Même extraction que la partie 1 : 134 583 déclarations datées de 2022 à 2025 au bénéfice de chirurgiens-dentistes, faites par 291 entreprises. La partie 2 compte les seuls praticiens en exercice ; les étudiants, touchés presque uniquement par Procter & Gamble, sont décrits avec le cas de l'hygiène.

Entreprises

Comptées par SIREN : 78 SIREN déclarent sous plusieurs identifiants de la plateforme, et les 36 identifiants sans SIREN, souvent des entités étrangères, sont comptés chacun comme une entreprise. Elles sont citées sous leur nom usuel, avec leur groupe quand il est public ; les groupes sont consolidés d'après leurs informations publiques.

Métiers

Domaine d'activité attribué par KolBase à partir de la raison sociale et de la nature des déclarations, en dix métiers. Le classement est indicatif : une entreprise couvrant plusieurs domaines est rattachée à son activité principale auprès des chirurgiens-dentistes.

Événements

Intitulé libre des conventions, exploitable pour 56 % d'entre elles, classé par mots-clés en formats et en thèmes. Études de marché et contrats-cadres d'intervenant à part : les fiches d'entreprise montrent ces derniers. Avantages et rémunérations rattachés à leur convention (25 %) pour la valeur par participant.

Spécialités et exercice

Rapprochement par RPPS avec l'Annuaire santé (extractions d'octobre 2026) : 53 552 chirurgiens-dentistes avec une activité renseignée. Spécialité ordinale, structure d'exercice (l'hôpital ou l'université prime sur le cabinet) et statut.

Définitions

Valeur : avantages et rémunérations. Intervenant : contrat d'intervenant à une manifestation. Classement : valeur versée aux praticiens en exercice en 2025, entreprises touchant au moins 10 praticiens. Profils : seuils de 100 praticiens touchés et de 150 € par praticien.

Limites

Les données sont déclarées par les entreprises, qui en sont responsables ; leur qualité varie (2 049 conventions sans intitulé en 2025, montants souvent absents, RPPS parfois manquant). Une hausse peut traduire un changement de pratique déclarative. Qualité : 14 des 31 entreprises de plus de 100 déclarations retrouvent 80 % de leurs praticiens par le RPPS, renseignent l'intitulé de la moitié de leurs conventions et un objet précis pour 80 % d'entre elles.

Entreprises citées et données personnelles

Aucun praticien n'est nommé et aucun montant n'est rapporté à moins de 10 praticiens. Le rang ou l'évolution d'une entreprise ne préjuge ni de son activité commerciale ni de la qualité de ses actions. Toute entreprise citée peut signaler une erreur : contact@kolbase.io.

Sources

Données : Transparence Santé, déclarations des entreprises, data.gouv.fr ; Annuaire santé (RPPS), extractions en libre accès ; DREES, démographie des chirurgiens-dentistes au 1er janvier 2025.

Faits publics et tendances : ONCD, rapport d'activité 2025 (juillet 2026) ; DREES, Les dépenses de santé en 2024, soins dentaires ; Sénat, rapport n° 84 (2025-2026) et synthèse de la PPL n° 899 ; L'Étudiant, 22 octobre 2026 ; CNAM, convention dentaire 2023-2028 ; Previssima, M'T dents (2025) ; décret du 21 août 2026 (art. R. 160-5 CSS) ; règlement (UE) 2026/1744 ; Comident-UFSBD, équipement des cabinets (mai 2024) ; Align Technology, résultats 2025 et du 2e trimestre 2026 ; Innolitics, autorisations FDA (décembre 2025) ; omnibus numérique sur l'IA (juillet 2026) ; référentiel de certification périodique des chirurgiens-dentistes (26 février 2026) ; règlement (UE) 2024/1849 ; UFSBD, Pratiques dentaires n° 54 ; Insee, projections de population (juin 2026) ; HAS, avis du 6 novembre 2024 ; Envista, résultats 2025 ; Zimmer Biomet (mars 2022) ; ZimVie (octobre 2025) ; Henry Schein et Biotech Dental (décembre 2022, avril 2023) ; 3M et Solventum (avril 2024) ; Premium Beauty News (avril 2020) ; baromètre Haleon-UFSBD (juin 2025). Pages consultées le 28 octobre 2026.

ANNEXE

Index des entreprises citées

48 entreprises, sous leur nom usuel et avec leur groupe quand il est public. Tiret : entité étrangère sans SIREN.

Entreprise · groupe · métier · SIREN	Pages
Acteon Équipement 830520029	26–30, 38, 45
Adapsia · Henry Schein Orthodontie 813950920	26, 28
Align Technology Orthodontie —	13, 26–28, 30–32, 38, 41, 48, 52, 55, 57, 62
American Orthodontics Orthodontie 334536422	26–27, 31–32, 48
Angelalign France Orthodontie 921941894	27, 30
Anthogyr · Straumann Implantologie 605620442	13, 26–27, 52, 57
B3TSI Études, services 342846854	26–27, 30
Biotech Dental · Henry Schein Implantologie 795001304	13, 26–28, 30–31, 38, 44, 48, 62
Biotech Dental Academy · Henry Schein Implantologie 788683464	13, 26–28, 35, 38, 44, 52
Bisico Consommables 324947910	26
Colgate-Palmolive Hygiène 478991649	26
Coltene Consommables 335340378	4, 26–27, 30–31, 34–35, 45
Dentalinov Équipement 799167234	35
Dentsply Sirona France Généralistes 331432831	13, 26–28, 30–31, 34, 38, 45, 50–51
Euroteknika Implantologie 389251745	26
Finapolline Études, services 842436552	26, 30
GACD Généralistes 435051776	48, 52
GC France · GC Consommables 441217387	26, 31
GC Orthodontics · GC Orthodontie —	26–27
GE Medical Systems · GE HealthCare Autres dispositifs 315013359	26, 30
Geistlich Pharma France Implantologie 503045155	13, 26
Global D Implantologie 752283739	26–28, 31–32, 34, 45
Haleon France Hygiène 672012580	13, 26–27, 29, 31–32, 34–35, 37–38, 43, 50
Henry Schein France · Henry Schein Généralistes 390471985	13, 26–28, 30–31, 34, 48, 50, 52
Henry Schein One France · Henry Schein Études, services 838336246	28, 30
Ivoclar Vivadent Consommables 326420544	26, 34–35
Komet France Consommables 308758531	13, 26–27, 30, 45
Mega Dental Généralistes 409405792	48, 52
Nobel Biocare France · Envista Implantologie 341847150	4, 13, 26–32, 34–35, 37–39, 50, 52
Ormco France · Envista Orthodontie 333613628	26–28, 30–31, 38, 45, 48, 57
Orthoplus Orthodontie 339696320	26, 48
Panthera Dental Sommeil 891082760	26, 30
Philips Hygiène 811847243	26–32, 42, 50–51
Pierre Fabre Médicament · Pierre Fabre Hygiène 326118502	26–28, 30
Planmeca Équipement —	48, 52
Procter & Gamble Hygiène 391543576	8, 13, 16, 26–27, 37–38, 42, 51, 62
ResMed Sommeil 407775170	13, 26–27, 30–31, 35, 45
RMO Europe Orthodontie 662033141	48

ANNEXE

Index des entreprises citées (suite)

Entreprise · groupe · métier · SIREN	Pages
Satelec · Acteon Équipement 782016240	27–28, 30, 45, 50
Septodont Consommables 552139677	13, 26–27, 30, 45, 50
Sermo Études, services —	29
Solventum France Consommables 952253862	26, 29, 31
SomnoMed France Sommeil 534084009	26, 30
Sunstar France Hygiène 307736959	51
Symplicity Études, services 900990862	26
Thommen Medical France Implantologie 500098694	26
U-Labs · Unilever Hygiène 572050896	26–27, 29–32, 42
ZimVie France · ARCHIMED Implantologie 404000218	13, 26–28, 30–32, 38, 40, 52

KōlBase

Trouvez le bon praticien. Montez la collaboration. Le reste suit.

À PROPOS DE KOLBASE

KolBase met en relation les chirurgiens-dentistes et les organisations du secteur, industriels, sociétés savantes, organismes de formation et associations, pour des collaborations scientifiques et pédagogiques.

Pour cette étude, KolBase a traité les données de Transparence Santé dans le seul but d'en tirer des agrégats ; aucun praticien n'est nommé. Le baromètre sera actualisé avec les déclarations 2026.

Presse et entreprises citées : contact@kolbase.io · kolbase.io